

N°4 - ÉDITION PRINTEMPS/ÉTÉ 2022

La *notre*

BULLETIN MUNICIPAL D'AIX-VILLEMAUR-PÂLIS

©MAGGY PHOTOGRAPHIES



www.aixvillemaurpalis.jimdo.com

Sommaire

4	L'eau		22	Enfance Jeunesse		36	Opah	
5	Portraits		25	Coin des enfants		38	Centres équestres	
6	Finances		26	Environnement		40	Actus Commerces	
7	Festivités		28	Crèche		42	Petites annonces	
11	Associations		29	Lecture publique		43	La collégiale	
13	Infos sociales		30	Communication		46	L'Outil en Main	
14	Fête de l'école		31	Brèves		47	États civils	
15	Loisirs		32	Nature		48	Tournefou	
16	Scolaire		34	Patrimoine		49	Expression politique	
20	Pompiers		35	Souvenons -nous		51	Office du tourisme	

édito

À la veille des vacances, quelques mots pour introduire cette N'Othe, qui vient clôturer les six premiers mois de cette année 2022, qui a vu, en particulier, la diminution de la pression sanitaire, et par conséquent un retour à la vie normale au quotidien.

Néanmoins, une autre inquiétude est venue perturber notre vie quotidienne, et ceci depuis l'automne de l'année dernière, avec l'augmentation, soudaine et généralisée, des prix de l'énergie et ce dans des proportions plus qu'inquiétantes. Les événements liés à l'Ukraine, étant venus accentuer la problématique.

Au niveau communal, l'augmentation du prix de l'énergie n'a pour l'instant aucun impact sur la gestion communale. Par ailleurs, et comme beaucoup d'autres communes, nous avons décidé de remplacer les dispositifs d'éclairages publics (lampes au sodium), par des équipements « leds », beaucoup plus économiques en consommation, avec une durée de vie multipliée par 2 ou 3. Cet échange est en cours, et sera opérationnel pour la fin de l'automne.

Par ailleurs, afin de retrouver la qualité de l'eau potable, un forage d'essai, en observation à Villemaur depuis quelques années, devrait être validé dans les prochaines semaines. Ce projet a été initié en 2007, par les maires des communes d'Aix, Villemaur et Pâlis, au vu des problématiques de qualité rencontrées sur les deux sites. Je reviendrai dans un prochain bulletin sur l'historique de cette recherche. Si le projet est validé, il sera calibré pour alimenter une partie importante du réseau d'Aix-en-Othe, en sus de l'alimentation réservée à Pâlis et Villemaur.

Je vous laisse découvrir dans ce numéro, les multiples facettes proposées par notre monde associatif.

Il me reste à vous souhaiter de bonnes vacances, et à remercier mes collègues du dévouement assuré au service de notre bien communal, avec le soutien de nos personnels tant administratifs que techniques.

Roland Broquet et son équipe.



La N'Othe d'AVP

Journal de la commune nouvelle

Aix-Villemaur-Pâlis

n° 4 - PRINTEMPS - ÉTÉ 2022

Mail : mairie.avp@aix-villemaur-palis.fr

Site officiel : www.aixvillemaurpalis.jimdo.com

Directeur de la publication : Roland BROQUET

Comité de rédaction : Commission communication

Crédits photos : Maggy Photographies et l'équipe municipale.

Dépôt légal : 26-370/0

Imprimerie La Renaissance labellisée Imprim'Vert.

L'eau

Gestion de l'eau potable sur Aix-Villemaur-Pâlis

Dans le cadre de la reconquête de la qualité de l'eau, le COPE Villemaur Pâlis, avec le concours du SDDEA, a mis en exploitation un nouveau forage au lieu-dit « les Bordes » qui bénéficie d'une meilleure qualité, tant sur le plan des nitrates que des pesticides. Ce forage a subi un test de débit, durant 18 mois, intégrant la consommation de Villemaur et Pâlis, mais aussi d'une partie d'Aix-en-Othe. Le résultat s'est révélé positif.

En conséquence, nous envisageons la mise en exploitation définitive de ce forage pour alimenter les 3 communes. Une canalisation doit être réalisée, afin d'assurer la connexion entre le forage dit « des Bordes » à Villemaur, et le forage d'Aix-en-Othe. Cette opération mutualisée, nécessite d'intégrer le «

service des eaux » de la Commune d'Aix-en-Othe, dans le COPE Villemaur Pâlis.

Actuellement, le SDDEA mène une étude, visant à mesurer les différents impacts liés à ce projet et en particulier l'incidence finale sur le coût du m³ d'eau consommée, ainsi que les différents abonnements. L'objectif étant, si tout va bien, de mettre en place le nouveau COPE Aix-Villemaur-Pâlis pour le 1^{er} janvier 2023, et ainsi d'engager les différents travaux liés à cette opération.

Par ailleurs, et sur le réseau d'alimentation eau potable d'Aix-en-Othe, il y a lieu d'intégrer des travaux, environ 400 000 €, liés à l'état du réservoir du Mineroy.

Pour information, la plupart des puits de captage, exploités sur la vallée de la Vanne, laissent apparaître des teneurs en nitrates, aux limites, voire au-delà des normes exigées. (norme maxi 50 mg/l), en plus des présences de pesticides.

Les communes qui exploitent ces captages, en « tunnel » sous les massifs boisés du Pays d'Othe, ne sont pas concernées, la teneur de ces captages oscillant entre 0 et 5 mg/l maximum de nitrates. Et quasiment zéro pesticide. Par contre, le débit de ces captages est très lié à la pluviométrie.

Dans nos prochaines parutions, nous reviendrons sur l'historique de la ressource en eau, les opérations citées ci-dessus trouvant leur origine dans une rencontre fortuite d'élus dans les années 2005/2006.

Portraits

Qui suis-je ?



Chef de projet Petites villes de demain

Adrien PELLETIER, Originaire de Châlons-en-Champagne, je me suis orienté vers des études d'urbanisme après le baccalauréat dans cette même ville, avant de partir à Reims pour une première année de Master d'urbanisme, puis de faire la seconde à Venise. Ayant toujours eu un attrait pour le voyage et la découverte, j'ai pu voyager dans différents pays et réaliser des stages, dans le cadre de mes études, dans différents coins de l'ex Champagne-Ardenne : un en communauté de communes dans le Nord ardennais et un autre également en EPCI dans le Nord de l'Aube, département où je me retrouve désormais au service du PETR Othe-Armançe depuis février dernier, et pendant trois ans, dans le cadre du programme national Petites Villes de Demain en tant que Chef de projet. Ce poste sert à renforcer les équipes auprès des élus afin de mener à bien le projet de revitalisation, dans mon cas à temps partagé entre Aix-Villemaur-Pâlis, et Ervy-le-Châtel et Chaource. Il s'agit également de travailler de façon transversale, tant sur le plan stratégique que sur des actions opérationnelles, mais aussi de coordonner les différents partenaires suivant les différentes thématiques d'intervention, ainsi que de suivre les partenariats financiers.

Qui suis-je ?



Manager de Commerce et de Centre-ville pour Petites Villes de Demain

Coline DUTERTRE, 28 ans, petite-fille du Pays d'Othe, je reviens sur mes terres maternelles après quelques années passées à Rennes, Lille et Paris pour étudier puis travailler comme chef de projet dans le secteur de la communication, de la culture et de l'économie collaborative (BlaBlaCar). J'ai rejoint depuis le 1^{er} mars 2022 l'équipe municipale d'Aix-Villemaur-Pâlis en tant que Manager de Commerce et de Centre-ville dans le cadre du programme national Petites Villes de Demain.

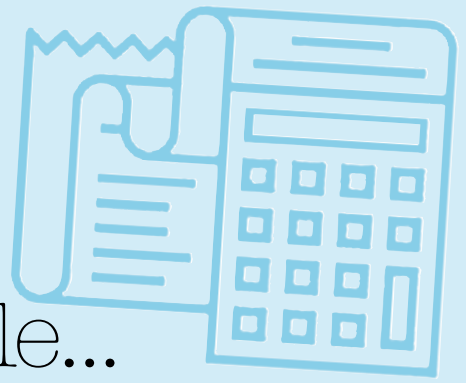
Mes 3 missions principales sont :

- Faciliter le développement des commerces de proximité sur la commune nouvelle afin de diversifier et pérenniser l'offre locale de produits et services
- Redynamiser et réenchanter le centre-bourg afin d'en faire un espace de vie pour la communauté plus qu'un simple lieu de passage
- Animer l'espace de coworking éphémère de la mairie d'Aix-en-Othe (en attendant que celui accolé à la future Maison France Services ne voie le jour), pour encourager le développement de l'emploi et du télétravail sur la commune

Ça c'est pour le pro ! Côté perso j'aime bricoler, cuisiner, aller au cinéma, essayer de nouveaux sports et partir en voyage avec mon sac à dos ! Je suis par ailleurs aussi impliquée dans la vie de ma propre commune Eaux-Puiseaux, puisque j'ai rejoint à l'été 2021 le corps communal des sapeurs-pompiers et que j'aide le comité des loisirs dans l'organisation de leurs différentes manifestations. À bientôt peut-être sur un événement à Aix-Villemaur-Pâlis ou en terrasse au café du coin ;).



Finances



Un budget 2022 difficile... mais réalisable

Parler de résultats financiers ou de budget sans citer de très nombreux chiffres peut sembler une gageure. Cependant, nous ne souhaitons pas vous noyer sous les chiffres, mais vous donner seulement notre appréciation de la situation financière de notre commune. Pour ceux qui voudraient disposer des chiffres et approfondir, ils sont sur notre site Internet dans les comptes rendus des conseils ; si cela vous semble trop succinct, vous pouvez nous demander plus de détails.

Résultats 2021

Un mot rapide sur les résultats financiers 2021. La section de fonctionnement se termine avec un résultat positif de 160447,30€ avant intégration du report de l'année 2020. Après report, le résultat est de 700 841,60€. Cela a permis de financer les investissements réalisés et engagés en 2021 à hauteur de plus de 600 000 €. Le résultat global des deux sections de fonctionnement et d'investissement est donc de 97 297,42 €. Mais il faut noter qu'une subvention importante, dont l'accord n'est arrivé qu'en janvier, n'a pu être intégrée. Si cette subvention l'avait été, le résultat de l'ensemble aurait été de près de 300 000 €. Ce qui correspond à notre objectif de report d'une année sur l'autre pour assurer la trésorerie de début d'exercice.

Cependant les résultats de la section de fonctionnement ne sont pas satisfaisants, et ils sont loin des 15 % de capacité d'autofinancement brute que nous nous sommes fixés. Que s'est-il passé ? Nous avons surtout eu des dépenses plus importantes mais ponctuelles (500 ans du Jubé de Villemaur, doublons de personnel au moment de départs en retraite, ...). Nous

avons aussi « investi » dans le personnel pour augmenter et améliorer les services apportés : coordinatrices CLAS (Contrat Local d'accompagnement à la scolarité) et CTG (Convention Territoriale Globale). Et nous continuerons car c'est un constat : plus une commune est importante, plus le pourcentage des frais de personnel est important. Ce qui s'explique par les services supplémentaires qui sont apportés nécessitant une ingénierie supérieure. Or si les communes de notre strate ont des frais de personnel s'élevant à 50 % du total des dépenses, nous n'en sommes qu'à 36 %. Nous devons donc revoir et rééquilibrer notre budget pour aller dans ce sens.

Budget 2022

Face à ces résultats 2021 non conformes à nos objectifs, nous aurions pu arrêter tous nos projets, comme cela s'est passé il y a quelques années. Mais nous n'avons pas été élus pour nous arrêter à la première difficulté. Ce sera très tendu, mais nous voulons rester fidèles à notre stratégie visant à améliorer l'attractivité de notre commune, et nous continuerons à investir dans le personnel et les équipements nécessaires à notre commune. Pour cela, il nous faut rééquilibrer les autres postes dans le budget de fonctionnement. Mais ce ne sera pas facile, car tout budget est contraint et changer certaines habitudes prend du temps.

En début d'année, nous avons embauché un manager de centre-ville, afin d'aider au renouveau commercial et artisanal de notre commune. Nous allons aussi embaucher une personne pour prendre en charge à mi-temps le LAEP*. C'est un point primordial pour notre commune, relevé lors de l'étude faite dans le cadre du

Contrat de Territoire Global. À noter que ce poste est pris en partie en charge par la CAF. Un autre poste sera celui d'animateur du Micro-Folie. Ce poste sera partagé avec Arcis-sur-Aube qui a également un Micro-Folie.

Ce budget est aussi marqué par les économies d'énergie. Nous avons lancé le passage aux ampoules LED pour l'éclairage public. Nous avons aussi programmé le changement des fenêtres des principaux bâtiments communaux d'Aix (école primaire, mairie). À la suite de l'étude énergétique qui sera menée, nous sélectionnerons les meilleurs projets pour diminuer les frais de chauffage.

Les autres investissements sont surtout tournés vers notre patrimoine, avec en premier lieu la restauration de la collégiale de Villemaur et certains travaux urgents dans l'église d'Aix. La chapelle Saint Avit et la mairie d'Aix, qui nécessitent des travaux importants, seront pris en charge les toutes prochaines années.

Nous n'oublions pas les équipements sportifs et les équipements pour les jeunes : jeux pour enfants à Aix, City Stade à Pâlis, réfection des courts de tennis à Aix, ni les investissements pour entretenir la voirie et nos forêts, et préparer la requalification de notre centre-bourg.

Pour la réalisation de ces investissements, nous devons faire un emprunt, mais nous conservons notre ligne qui est de désendetter notre commune de 900 000 € sur la mandature.

Nous sommes pratiquement à la moitié de notre exercice budgétaire 2022 et les résultats de la section de fonctionnement montrent que nous sommes sur le bon chemin.

Budget difficile, mais réalisable !

Festivités

Commémoration du 8 mai

Pâlis



Les commémorations de ce 8 mai se sont déroulées comme chaque année avec rendez-vous donnés aux différents lieux de recueillement en souvenir des combattants de la deuxième guerre mais aussi des résistants de notre territoire.

Villemaur



Aix-en-Othe



Festivités

Fête de l'étang et...

Pour la deuxième année, la Fête de l'étang a battu son plein durant tout ce samedi 18 juin !

Avec une météo des plus généreuses, ce rendez-vous qui a rassemblé pas moins de 3000 personnes, se veut être un incontournable de ce début d'été sur notre territoire. Étoffée de nouvelles activités et de démonstrations : modélisme, initiation à la pêche, sauvetage avec des chiens entre autres, cette fête a été complétée par un marché d'artisans pour se clôturer par un concert de rock celtique ! Nous remercions tous les acteurs bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette fête, les associations mais aussi les pompiers, qui ont pu restaurer et abreuver les visiteurs tout au long de la journée, on ne peut plus chaude !

À noter que cette fête est organisée avec peu de moyens financiers et qu'elle peut s'enorgueillir du dynamisme de son maire délégué, qui, entouré d'une poignée de bénévoles, a permis cette réussite. Rien n'est jamais parfait et des améliorations sont toujours possibles mais n'oublions pas que cette fête est en accès libre et gratuite...

... Son Marché artisanal

À cette nouvelle édition, s'est également ajouté pour la première année un grand marché artisanal nocturne. 25 producteurs et artisans de l'Aube et de l'Yonne se sont donné rendez-vous au bord de l'étang de 18h à 22h pour proposer aux nombreux visiteurs toutes sortes de produits locaux : bière à l'avoine, savons naturels, tisanes aux plantes médicinales, miel de printemps, objets sculptés en bois et résine, farine aux céréales auboises, bougies pour toutes les ambiances,

poteries en grès, objets zéro déchet, terrines au safran, bijoux colorés... Un village artisanal qui n'avait rien à envier aux plus grandes foires, pour mettre en valeur la richesse de notre territoire ! Merci à tous les exposants qui ont fait de ce marché une vraie réussite et à l'année prochaine si ce n'est plus tôt !



Fête de la culture les 21 et 22 mai

La première édition de la fête de la culture s'est tenue dans les locaux et cours de l'Hôtel de Ville d'Aix-en-Othe.

Le concert de Ya-Ourt a réuni 86 personnes le samedi : un artiste déjanté, une musique entraînante, du soleil et de la bonne humeur ont fait passer au public un très bon moment. Merci aux jeunes du secteur ados pour l'aide apportée lors de l'installation de la sono et son rangement. La journée du dimanche a attiré 350 visiteurs. Venu pour trouver un livre d'occasion, pour acheter des plantes, pour écouter les chorales, pour faire des activités en famille (comme les livres pliés et les pots à décorer qui ont remporté un franc succès) ou pour rencontrer Jean-Philippe Blondel, les visiteurs ont pris le temps de s'arrêter aux différents stands tenus par les associations (MJC, Outil en Main, ARPA, Croqueurs de pommes). Ils n'ont pas manqué de visiter l'exposition de nos artistes locaux (Catherine Chevreau, Nicolas Favre, Mireille Payen) et de nos artistes en herbe (centre de loisirs et collège).

Un grand merci à tous les bénévoles du réseau de lecture Publique, de la MJC, du PAL, aux jeunes du secteur ados, et aux élus qui ont donné de leur temps.



Festivités



Lambrella

Pour la deuxième année consécutive, notre territoire a reçu environ 70 scooters Lambrella Vespa ce samedi 21 mai au matin. Promenade de deux heures suivie du pot offert par la mairie. L'après-midi, diverses activités dont jeux de chamboule-tout et concours de lenteur slalom ont été organisés. Un week-end festif puisqu'une tombola, suivie d'un repas et d'une soirée dansante ont eu lieu. Le dimanche matin, une bourse de pièces détachées était organisée. Enfin, une exposition de ces scooters a permis d'apprécier tous ces fabuleux bolides colorés !



Asso

ARPA

L'exposition « Auboises célèbres », prévue en 2020, a enfin pu avoir lieu. Le bilan est très décevant : à peine 150 personnes pour 10 jours d'exposition (parmi elles, deux classes de CP) ! Des rencontres de personnes intéressées et intéressantes ont compensé le manque de fréquentation : les québécoises entre autres, venues pour le 400^{ème} anniversaire de la naissance de Marguerite Bourgeoys.



Pâlis Animation Loisirs

L'équipe du PAL «Pâlis Animation Loisirs» est heureuse du succès de son vide-grenier organisé le dimanche 12 juin. Avec 130 exposants répartis dans les rues du village, et de très nombreux visiteurs, c'est un beau succès après 2 ans «d'abstinence». Rendez-vous l'année prochaine !

Présidente : Colette LEROY RANC- 06.33.88.16.74



AVCL

Le week-end du 14 et 15 mai, après 2 ans de pause dus aux conditions sanitaires, la foire aux vins



et produits du terroir, organisée par l'AVCL, a repris du service sous un soleil magnifique. Plus de 3500 visiteurs ont répondu à l'appel. Cette 16^{ème} foire a été une belle réussite, avec notamment, pour la première fois, la participation du comité de jumelage qui fêtait ses 25 ans de jumelage avec Neresheim et les 10 ans avec Bagnacavallo.

33 exposants étaient présents. Tout au long de ce week-end, les délégations allemandes et italiennes nous ont régales avec leurs concerts et spectacles ainsi que les animations des sections de l'AVCL (HIP HIP - AERO - ZUMBA ET BOXE CARDIO). Le comité de foire tient encore une fois à remercier les bénévoles venus en nombre, les sponsors pour leur soutien financier, les exposants,



les pompiers et les gendarmes pour leur présence, les communes et leurs services techniques, le Conseil Départemental, le Syndicat d'Initiative, le Patronage Laïque d'Estissac pour le prêt du matériel, ainsi que vous tous pour votre présence. Rendez-vous l'année prochaine pour la 17^{ème} foire aux vins et produits des terroirs.



ACA

L'ACA prépare la 8^{ème} édition de la Fête du Bois, manifestation emblématique de notre territoire, qui se tiendra le dimanche 11 septembre 2022 au hameau du

Mineroy. Quel plus bel écrin naturel que le site du Mineroy, pour accueillir cette manifestation où le bois et la forêt sont mis à l'honneur.

Mais la Fête du Bois c'est quoi ?

Une trentaine d'exposants :

- des artistes locaux qui présentent et parlent de leurs créations
- des artisans passionnés qui témoignent d'un savoir-faire original
- des entreprises qui illustrent le dynamisme économique de la filière
- des établissements d'enseignement qui préparent aux métiers du bois
- des associations qui sensibilisent à la préservation de ces patrimoines

Plus de 3 000 visiteurs et une entrée libre

Des animations tous publics

- des drôles de bestioles à roulettes en bois flotté qui permettront aux parents de déambuler sur la fête avec leurs bambins
- des jeux en bois destinés aux enfants
- un concert de musique de l'Arman'sonne
- une démo & battle de hip hop pour les ados
- une animation musicale tout au long de la journée avec Le Zèbre à Bretelles

Buvette et petite restauration sur place.

Notez encore, que pour parfaire la sensibilisation des plus jeunes à la préservation de nos forêts dont le rôle dans la lutte contre le réchauffement climatique est primordial, l'ACA proposera en juin aux scolaires d'assister à la projection du film « Le Chêne ».



Asso

Fête du Jumelage en Pays d'Othe les 14 et 15 mai 2022

Après deux années de sommeil, le comité de jumelage du Pays d'Othe a retrouvé force et convivialité pour enfin fêter les anniversaires de signatures des serments de jumelage. Le maire de Neresheim (Allemagne, Bade-Wurtemberg), M. Thomas Häfele en personne, a fait l'honneur de venir en Pays d'Othe à l'occasion des 25 ans d'anniversaire de jumelage avec Aix-en-Othe. Pour Bagnacavallo (Italie, Emilie-Romagne), Mme Caterina Corzani, adjointe de Mme la maire, Eleonora Proni, était présente pour fêter les 10 ans de jumelage entre sa ville et la communauté de communes du Pays d'Othe. Ces personnalités ont été accueillies par M. Olivier Romain président du comité de jumelage, M. Roland Broquet maire d'Aix-Villemeur-Pâlis, M. Daniel Duchange président de la communauté de communes et M. Roland Freulin représentant M. Didier Leprince membre du conseil départemental de l'Aube. Dans son discours d'accueil, M. Romain a exprimé la joie de se retrouver et a souligné l'importance de cette rencontre marquant l'amitié entre les peuples, essentielle pour l'Europe. Puis il a passé la parole à M. Broquet. Cette rencontre se déroulant à Villemeur-sur-Vanne, le maire a mis l'accent sur ses divers atouts touristiques et en particulier, la Collégiale et son jubé en bois dont les 500 ans ont été fêtés l'an dernier. Puis M. Duchange a mis à l'honneur celles et ceux qui sont à l'origine des jumelages et a insisté sur les échanges éducatifs entre collégiens qui «sont les futurs adultes et élus de demain». Pour l'Allemagne, M. Häfele et le représentant du comité de jumelage allemand, M. Schmidt ont cité les pionniers des jumelages, MM les anciens maires



Yves Fournier et Gerd Dannenmann, ainsi que leurs chevilles ouvrières, Gerhard Lang, Marlies Hau, Marc Fournier et les professeurs d'allemand et de français des collèges. M. Thomas Häfele était heureux d'être entouré par de nombreux représentants du conseil municipal-jeunes et d'un groupe de collégiens, tous venus de Neresheim. Mmes Caterina Corzani et la représentante du comité de jumelage italien, Mme Annalisa Cortesi, ont mis en avant la force de l'Union Européenne face à l'agression russe en Ukraine et le fait que les jeunes générations n'accepteront plus «un système qui ne met pas à la première place l'environnement, l'égalité des droits, la libre circulation des personnes et des idées». Toutes les délégations ont insisté sur l'importance des contacts humains, comme l'a précisé précédemment M. Duchange, «pour un avenir de paix et de compréhension mutuelle». Ces discours ont été traduits et ponctués par les différents hymnes nationaux clôturés par l'hymne européen, joués par l'harmonie allemande «Musikverein Eglingen». Après les signatures et le verre de l'amitié, l'assemblée a rejoint Pâlis, pour participer à l'inauguration de la Foire aux vins et produits des terroirs organisée par l'AVCL (Association Vanne culture et loisirs). Le soir venu, toutes ces délégations ont rejoint les exposants de la foire, les organisateurs et les familles d'accueil pour un repas festif sur la place de

Pâlis. Les jeunes musiciens allemands et les danseurs claqueurs de fouet italiens du groupe «Italy Dance Company» ont mis une ambiance extraordinaire qui restera gravée dans les mémoires. D'autre part, pour ces festivités, le comité de jumelage du Pays d'Othe a décidé de mettre en valeur les deux arbres offerts à la commune d'Aix-en-Othe par la ville de Neresheim. Pour ce faire, le comité a confié à l'Outil en main du Pays d'Othe la fabrication de deux pancartes. Cette association présidée par Mme Nicole Lacroix est une des 130 existant en France. Elle permet aux enfants de s'initier à différents métiers du patrimoine. Leur devise : « Partout où un enfant se trouve, qu'il puisse accéder aux ateliers de l'Outil en main ». C'est dans l'atelier de menuiserie et de calligraphie qu'ont été réalisés les panneaux indiquant le nom et la provenance des arbres. Ils ont été dessinés par Elona, 11 ans, sous le contrôle de son tuteur, Thierry. Les délégations de Neresheim et de Bagnacavallo se sont rendues tout d'abord dans le jardin devant la mairie d'Aix-en-Othe où Elona a dévoilé la pancarte du genévrier offert par la commune allemande en 1996, à l'occasion de la signature du pacte de jumelage. Puis, l'assemblée s'est déplacée vers le Parc des Fontaines, où la jeune artiste a dévoilé cette fois, le panneau signalant le tilleul offert en 2006 à l'occasion du 10^{ème} anniversaire.



Pêche Plan d'eau Villemaur

Nouveau record pour cette saison : 23.8kg pour John Fargeot. Pêche nocturne du 11 juin 2022

Un grand merci à tous les participants pour cette nuit de pêche. On vous donne rendez-vous au mois de septembre pour une nouvelle session de 2 nuits cette fois.

Et un grand merci à nos bénévoles qui ont répondu encore une fois présents pour mener au mieux cet événement



Club des Anciens et des Amis d'Aix

La pandémie de COVID-19 s'est éloignée. Le Club a donc rouvert ses portes. Le programme d'activités n'a pas changé. Celui-ci a repris comme avant la pandémie. Le Club est ouvert tous les jeudis après-midi de 14h00 à 18h00 pour les adhérents pour passer un moment agréable avec jeux de société, jeux de cartes etc. Nous avons programmé notre repas dansant d'automne le dimanche 18 Septembre 2022. Pour 2023, nous prévoyons nos repas et nous projetons de faire quelques sorties d'une journée voire plusieurs jours. Nous rappelons que les sorties et voyages ainsi que les repas sont ouverts à toutes et à tous, quelle que soit la localité du Pays d'Othe ou autre, vos amis ou invités sont les bienvenus.

Pour informations, renseignements ou inscriptions nous contacter au : 06.73.92.42.13 ou 06.81.38.04.42 et également par E.mail : as.ad-po@orange.fr

Sport Détente Athlétisme Aix-Villemaur-Pâlis

Les courses de La Panadière se sont déroulées sous un climat hivernal avec 203 participants. Victoire d'Anthony Ricardo (SDA) sur le 10km en 30'37" et Florence Vandewalle (SDA) chez les féminines. Sur le 5km victoire de Sacha Cottard (TOS) et Elodie Palvassier (Yonne-AC), à noter la 2^{ème} place et 1^{ère} cadette pour Céline Adam (Aix-en-Othe). Pour le bon déroulement de la journée, nos remerciements vont à M. Bignon (Maire délégué de Villemaur), le Conseil Municipal, les pompiers qui ont assuré la sécurité, l'Association des Panadiers, le Comité d'Animation et tous les bénévoles du SDA qui ont œuvré à l'organisation.

Semi-marathon de Troyes : Anthony Ricardo (SDA), en se classant 3^{ème} de l'épreuve en 1h06'44", devient Champion Départemental, le club SDA Athlétisme se classe 2^{ème} par équipe.

Le 19 juin 2022, le SDA Athlétisme et la commune de Fontvannes organisent la 9^{ème} édition du Trail de Fontvannes-TCM avec 3 distances (5,18 et 28km) ainsi qu'une randonnée de 14km.



Florence Vandewalle

Thibault Villedamné

Sabrina Bovineau

Emilie Rabaste

Anthony Ricardo

Antoine Fauchart

Frédéric bovineau

Francis Laneret

Emmanuel Carton

infos sociales

RME

Pour rappel : les dossiers de RME (Revenu Minimum Étudiant) pour 2022/2023 seront à retirer en mairie ou téléchargeables sur le site à partir du 3 octobre et jusqu'au 28 octobre inclus.

COLIS DE NOËL : SONDAGE

Tous les anciens de 70 ans cette année et ceux qui étaient dans les effectifs vont recevoir un courrier leur demandant de choisir entre le colis et le bon restaurant. Nous faisons également un sondage pour ceux qui souhaitent le colis, soit un comme d'habitude, soit un avec des produits locaux, sachant que pour le même prix il sera moins conséquent. La majorité du sondage emportera le choix du colis pour tous.

DISTRIBUTION DES COLIS DE NOËL 2022

Pour bénéficier du colis, il est nécessaire d'être inscrit sur les listes électorales d'Aix-Villemaur-Pâlis. Si vous avez 70 ans cette année et que vous n'êtes pas inscrits sur les listes électorales, merci de vous rapprocher de la mairie pour faire le nécessaire avant le 30 septembre 2022. Toute inscription tardive, entrainera la non-distribution du colis. Ne tardez pas !

Festivités

RETOUR DE LA FÊTE DES ÉCOLES
pour marquer cette fin d'année
scolaire !

À l'origine cette année de l'organisation de ces festivités : l'association Bambinothe dont vous pouvez retrouver les membres ainsi que leurs activités sur la page facebook du même nom.

C'est sous le soleil, que ces festivités ont pu se dérouler ce vendredi 24 juin, pour la plus grande joie de tous après deux années bien compliquées.

Le thème abordé à la maternelle était les 5 continents, quant à l'élémentaire, chants, danse, démonstration de foot, basket, handball, capoeira et haka étaient au rendez-vous pour cette nouvelle formule.



Loisirs



Base de loisirs de l'étang, déjà des nouveautés !

Le mini-golf terminé, une aire de jeux et une tyrolienne sont déjà au programme pour cette toute première saison. Un snack verra le jour pour la saison 2023.

OUVERTURE DURANT LES VACANCES D'ÉTÉ

La Base de Loisirs de l'étang est ouverte tous les jours de 10h à 19h du samedi 2 juillet au mercredi 31 août 2022 inclus.

Tarif unique de 6€ par personne, activités illimitées sur toute la journée (hors nautique)

Nautique : 2€ les 20 minutes par personne.

Renseignements :
contact@letangbasedeloisirs.fr
07 63 36 43 21

Facebook : Base de Loisirs L'Etang /
Site internet : www.letangbasedeloisirs.fr



Scolaire

Rentrée 2022

Pour la rentrée 2022, à l'heure d'aujourd'hui, **94** élèves seront accueillis en maternelle répartis de la petite à la grande section. L'école élémentaire accueillera **170** élèves avec les enfants de Pâlis du Cp au Cm2. Il est à noter le maintien des 3 classes allégées de CP.



10

Transport scolaire



Rentrée 2022/2023



Pour vous inscrire :
à partir du 7 juin 2022

Retrouvez-nous sur
www.fluo.eu/10



La Maternelle La Fontaine fête le printemps !

Maternelle

Mardi mars 22 mars 2022 enfants et adultes étaient déguisés pour célébrer joyeusement l'arrivée du printemps. Ils se sont retrouvés sous le soleil dans un joyeux festival de couleurs et de musique.

Clowns, princesses, super-héros et autres personnages se sont rassemblés dans la cour pour danser sur plusieurs musiques du

monde. Cela nous a permis de mettre en pratique les compétences liées au domaine du « Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique ».

Ainsi, les semaines qui ont précédé cet événement, les enfants ont pu :

- Communiquer les uns avec les autres,
- Participer à une ronde,
- Mémoriser et recréer une chorégraphie,

- Prendre en compte le rythme, l'espace et les autres.

Pour conclure cette agréable matinée, nous avons partagé tous ensemble un goûter pour le bonheur de tous. Quelle joie immense, après cette période difficile, de pouvoir enfin se retrouver et profiter pleinement de ce moment festif ! Cette belle journée laissera de jolis souvenirs !





Scolaire

Élémentaire

Les élèves à la découverte du bois

Grâce à un partenariat entre l'école élémentaire Jean Moulin d'Aix-Villemaur-Pâlis et l'association A.C.A. (Animation Culture Aix-en-Othe), différentes actions ont été organisées afin de faire découvrir aux enfants la forêt et le bois à l'occasion de la Fête du bois qui se tiendra au Mineroy en septembre 2022.

Trois sorties forêts ont été organisées avec le concours de l'ONF et de deux techniciens forestiers, Mme Guenon et

M. Surier, en avril et mai. À la base de loisirs de Saint-Mards-en-Othe, les enfants ont ainsi pu découvrir en quoi consistait le métier de technicien forestier et quelques-uns de ses outils qui lui permettent une bonne gestion de la forêt. On leur a également expliqué les différentes essences d'arbres et leur utilisation, l'utilité des arbres morts,.... Pendant ces sorties, en parallèle, les enseignantes ont mené différents ateliers : observation des écorces et des « petites bêtes », prélèvement d'humus,

recherche de traces d'animaux, Land'art,...

Il est prévu également des interventions de l'Outil en main avec la réalisation d'objets en bois et du lycée forestier de Croigny pour présenter les métiers autour du bois.

L'année se terminera par la projection à la MJC du film « Le chêne » à destination des enfants de l'école, offerte par l'A.C.A. pour les récompenser de leur participation à la fête du bois qui se concrétisera par une exposition photo et un herbier.

Une année de sports à l'école

Pendant l'année scolaire 2021-2022, de nombreux projets sportifs ont été mis en place à l'école élémentaire Jean Moulin d'Aix-Villemaur-Pâlis.

En septembre, les CM2 et les ULIS se sont rendus à la piscine des Chartreux dans le cadre de l'enseignement obligatoire de la natation pour sept séances financées entièrement par la commune (trajets et entrées).

En janvier et février, les classes de CE2 et

de CM2 se sont rendues au gymnase du collège pour six séances gratuites de tennis de table organisées par le comité de l'Aube, en partenariat avec le club d'Aix pour le prêt du matériel.

En mars et avril, l'ASOFA a proposé six séances d'initiation gratuites au football à dix classes de l'école, animées par Thomas et Auguste, éducateurs sportifs.

D'avril à juin, c'était au tour du handball, par le biais du comité de l'Aube de handball, de

proposer également à dix classes de l'école une initiation à travers six séances animées par Olivier Soupirot.

Enfin pour conclure cette année sportive, le mardi 7 juin, les élèves des classes de CMI et de CM2 ont participé à une sortie vélo jusqu'à la base de loisirs de Saint-Mards-en-Othe, encadrés par leurs deux enseignants et sept parents ayant passé l'agrément d'accompagnateur vélo.



Grâce à leur réécriture des paroles de la Marseillaise, les élèves de 4^e du collège d'Othe et Vanne ont obtenu le 2^{ème} prix de l'Education Citoyenne de l'Aube.

Une délégation d'élèves a été reçue ce mercredi 22 juin à la préfecture de Troyes, lieu symbolique, pour recevoir leur prix des mains de Mme Cécile Dindar, préfète de l'Aube.

Ce prix vient récompenser leur engagement citoyen. À travers leurs textes, ils ont lutté contre les discriminations et émis la volonté de défendre des valeurs : la fraternité, l'égalité, la solidarité, le respect, la famille, l'amitié, la paix.

Récompense pour les élèves de 4^{ème} du collège !



Les hymnes illustrés ont été rendus publics et ont été affichés dans la cour de l'établissement ces dernières semaines.

Félicitations à eux.

EXTRAITS DES HYMNES :

« Allons enfants de la fratrie,
L'repas de famille est arrivé »
refrain : « Allons, enfants de la Patrie,
Battons-nous pour l'égalité !
Entre les garçons et les filles,
On demande tous l'égalité (bis) »
« L'égalité des droits
Hommes, femmes, même combats !
Luttons, luttons,
Ensemble nous vaincrons »
« Laissez nous tous être nous même
Et pouvoir aimer qui l'on veut [...] »
« Pour l'avenir de nos enfants,
Il faudra être tous solidaire
Arrêter toute sorte de guerre
Maintenir la paix sur la terre (bis)
Prendre soin de notre planète
Des idées on en a plein la tête [...] »

AIX-VILLEMAUR-PÂLIS

Source : L'Est-Eclair du 28/05/2022

Les collégiens à la découverte des métiers

Le collège Othe et Vanne a consacré le vendredi 20 mai après-midi au forum des métiers pour les élèves de 4^e. Chacune des classes a bénéficié d'une heure pour faire le tour des « stands » et poser les questions sur des métiers qu'ils ne connaissaient pas, ou sur certains aspects méconnus de ceux qui leur étaient a priori familiers. Les domaines représentés étaient les suivants :

- Santé, service à la personne.
- Environnement, agriculture.
- Sécurité (gendarmerie, armée, pompiers).
- Commerces.
- Artisanat (couverture, mécanique automobile).

Parmi les professionnels présents, dont plusieurs parents d'élèves, il y avait des membres des corps constitués, gendarmerie, armée et pompiers.

Les questions étaient pertinentes, les élèves motivés, et beaucoup se



Les élèves se sont intéressés au service à la personne.

sont fait remarquer par une maturité que l'on n'attend pas nécessairement pour des jeunes de 14 ans,

notamment en ce qui concerne le social, le service à la personne et la santé. ■

Testez vos connaissances

Tentez ce quiz sur interieur.gouv.fr pour connaître les bonnes réponses et comparez votre score à celui de vos amis !

❶ Quand je suis hors de la voiture

- a) Je laisse la carte d'immatriculation dans la boîte à gants.
- b) Je laisse mon permis de conduire dans la boîte à gants.
- c) Je ne laisse aucun papier dans la voiture.

❷ À partir de quelle somme puis-je trouver une canne antivol (blocage du volant) ?

- a) Moins de 25 euros.
- b) Entre 25 et 40 euros.
- c) Plus de 40 euros.

❸ Si je recherche une pièce détachée d'occasion

- a) Je cherche le plus bas prix parmi les petites annonces, sur Internet, sans rien demander au vendeur.
- b) Je n'achète une pièce que si le vendeur m'apporte des garanties sur son origine (par exemple : la facture de la pièce ou la carte d'immatriculation du véhicule).

❹ Si je cherche à vendre ma voiture

- a) Je propose un rendez-vous devant chez moi.
- b) Je propose un rendez-vous dans un lieu public fréquenté.
- c) Je propose un rendez-vous au calme, dans un lieu peu fréquenté.

❺ Ma voiture a été volée. Je la découvre dans la rue quelques jours plus tard.

- a) J'attends l'arrivée du conducteur pour avoir une explication avec lui.
- b) Je récupère mon bien grâce à mon double de clé de contact, puis j'en informe les forces de l'ordre.
- c) Je prévient la police ou la gendarmerie.

Ce dépliant s'inscrit dans le cadre du plan national de lutte contre les vols et les trafics de véhicules et de pièces détachées, annoncé en octobre 2014 par le ministre de l'Intérieur.



CONTRE LES VOLS DE VOITURES ET D'ACCESSOIRES, LES BONS RÉFLEXES !

VOTRE COMMISSARIAT DE POLICE OU VOTRE BRIGADE DE GENDARMERIE :



Avez-vous les bons réflexes ?

Testez-vous avec notre quiz

et comparez votre score avec celui de vos amis.

RETROUVEZ-NOUS ET SUIVEZ-NOUS

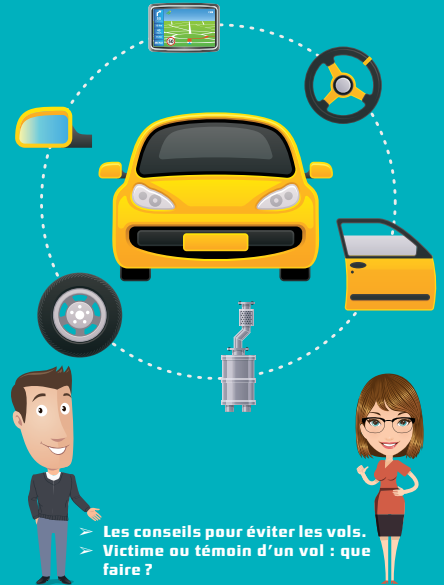
www.interieur.gouv.fr

@Place_Beauvau

www.facebook.com/ministere.interieur



Contre les vols de voitures et d'accessoires, les bons réflexes !



Les conseils pour éviter les vols. Victime ou témoin d'un vol : que faire ?

Contre les vols de voitures et d'accessoires, les bons réflexes !

Prévenir les risques de vols

- En quittant ma voiture, je vérifie que les portes sont bien fermées. A l'arrêt, je ferme systématiquement mon véhicule à clé et je ne baisse pas les vitres.
- À l'arrêt, je ne laisse pas le moteur tourner, même si je m'absente pour une course rapide.
- Je ne laisse pas les clés sur le contact, même dans un lieu fermé (garage, cour, jardin).
- J'équipe ma voiture d'un système antivol électrique (anti-démarrage, alarme) ou bien mécanique (par exemple, une canne antivol).
- De nuit, j'évite de garer ma voiture dans les secteurs non éclairés.
- Je ne laisse jamais les papiers dans ma voiture : certificat d'immatriculation (carte grise), permis de conduire.
- Face au car-jacking [vol d'une voiture avec l'automobiliste au volant] :
 - ✓ je suis vigilant en cas d'accrochage suspect (lorsque les circonstances ne se prêtent pas à un accident) ;
 - ✓ je ne tente pas de résister à tout prix à l'agresseur ;
 - ✓ j'alerte immédiatement la police ou la gendarmerie.

Lutter contre les pratiques malhonnêtes

- Des particuliers, des bandes organisées ou certains professionnels cherchent à écouler auprès du public des accessoires provenant de vols et de trafics. Pour lutter contre ce phénomène, chacun peut agir !
- Je me méfie des pièces vendues à un prix nettement inférieur au prix du marché ; les acheter m'expose à des poursuites pénales, au titre du recel.
 - Je privilégie un vendeur situé en France, ce qui garantit, en cas de litige, d'escroquerie ou d'abus de confiance, des voies de recours en justice et des investigations plus faciles.
 - Je demande au vendeur des garanties sur l'origine des pièces ou sur l'origine de la voiture (demande de facture ou de certificat d'immatriculation de la voiture).
 - Sur les sites de petites annonces sur Internet, je me méfie d'un vendeur qui propose un trop grand nombre de pièces détachées ; cela peut indiquer un risque de trafic.
 - Je suis vigilant vis-à-vis des pièces dont le numéro a été effacé, limé ou modifié, ainsi que des pièces dont l'étiquette d'identification a été retirée, arrachée, coupée ou falsifiée.
 - Avant d'acheter une voiture, je demande les deux jeux de clés et vérifie leur fonctionnement.
 - Je m'assure avant l'achat que le véhicule n'est pas gagé (certificat de non-gage disponible auprès de la préfecture).

Réagir face à un vol

❶ Je suis victime d'un vol, je facilite l'action des forces de l'ordre.

AVANT

Je garde une photocopie des documents concernant mon véhicule à mon domicile afin de permettre aux forces de l'ordre de renseigner rapidement le fichier national des véhicules volés.

APRÈS

Lorsque je constate le vol de mon véhicule ou le vol d'accessoires, j'en informe rapidement le commissariat ou la brigade de gendarmerie la plus proche. Je dépose plainte dès que possible.



Si je retrouve le véhicule volé ou si j'identifie des pièces détachées dérobées, je contacte immédiatement la police ou la gendarmerie et ne tente rien par moi-même pour récupérer ce qui m'appartient.

❷ Je suis victime ou témoin d'un vol ou d'une tentative en cours, j'appelle le 17.



Pour gagner du temps, vous pouvez déposer une pré-plainte en ligne. Ce service vous permet de remplir vous-même les éléments relatifs à votre identité, aux faits et au préjudice matériel subi. C'est également vous qui fixez le jour et l'heure de la finalisation de la plainte sur place [au commissariat ou à la brigade de gendarmerie]. <https://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr>

Le recel est le fait de dissimuler, de détenir ou de transmettre une chose, ou de faire office d'intermédiaire afin de la transmettre, en sachant que cette chose provient d'un crime ou d'un délit. Le recel est passible de 5 ans d'emprisonnement et de 375 000 euros d'amende (article 321-1 du Code pénal).



Pompiers

**DISPONIBLE ?
ENVIE D'ÊTRE UTILE ?**
DEVENEZ SAPEUR-POMPIER
VOLONTAIRE

Devenir sapeur-pompier volontaire (SPV)

En France, quelque 198.900 hommes et femmes vivent un engagement quotidien au service des autres, en parallèle de leur métier ou de leurs études. Les sapeurs-pompiers volontaires représentent 79% des sapeurs-pompiers de France. Chaque jour, ils démontrent que solidarité et altruisme ne sont pas de vains mots. Sapeur-pompier volontaire, pourquoi pas vous ?

PRINCIPALES CONDITIONS D'ENGAGEMENT

Ces conditions d'engagement vous sont données à titre indicatif et sont susceptibles d'évoluer. La loi du 20 juillet 2011 relative à l'engagement des SPV et son cadre juridique définit « l'engagement citoyen en qualité de sapeur-pompier volontaire comme une activité reposant sur le volontariat et le bénévolat, exercée dans des conditions qui lui sont propres ».

Cet engagement citoyen est librement consenti et ouvert à tous. Cependant, il est régi par quelques conditions, précisées par le décret relatif aux sapeurs-pompiers volontaires :

- Avoir 16 ans au moins avec un consentement écrit du représentant légal pour les mineurs (âge minimum de 21 ans pour être officier)
- Résider légalement en France
- Être en situation régulière au regard des obligations du service national
- Jouir de ses droits civiques
- Absence de condamnation incompatible avec l'exercice des fonctions
- Remplir les conditions d'aptitude médicale et physique adaptées et correspondantes aux missions effectivement confiées

CONDITIONS D'APTITUDE PHYSIQUE ET MÉDICALE

Le recrutement des sapeurs-pompiers volontaires ou professionnels est soumis à des conditions d'aptitude physique et médicale.



©MAGGY PHOTOGRAPHIES

OBLIGATIONS RELATIVES À L'ENGAGEMENT SAPEUR-POMPIER

Les sapeurs-pompiers volontaires sont engagés pour une période de cinq ans, tacitement reconduite, en principe au grade de sapeur. La première année constitue une année probatoire.

L'activité de sapeur-pompier volontaire s'exerce avec obéissance, discrétion et responsabilité, dans le respect des dispositions législatives et réglementaires et notamment de la Charte nationale du sapeur-pompier volontaire.

Le renouvellement de l'engagement est subordonné à la vérification périodique des conditions d'aptitude physique et médicale. Tout sapeur-pompier volontaire bénéficie d'une formation initiale à la suite de son engagement, adaptée aux missions exercées dans son centre de secours, puis d'une formation continue et de perfectionnement tout au long de sa carrière. Par ailleurs, ces règles générales sont soumises à quelques exceptions (âge, engagement simultané dans deux centres de secours, militaires, élus...).

DOSSIER DE CANDIDATURE

Pour s'engager en qualité de sapeur-pompier volontaire, il suffit d'adresser sa candidature directement au Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) de votre département en joignant :

- une lettre de motivation
- un CV
- la copie des titres, diplômes ou attestations de formation.

Votre centre recrute !
Renseignez-vous auprès
du CIS AIX-EN-OTHE
Place A Thuillier
10160 AIX-EN-OTHE
cisaix.servicecom@gmail.com
ou bien en mairie au 03.25.46.75.00



©MAGGY PHOTOGRAPHIES

FORMATION

Le sapeur-pompier volontaire bénéficie d'une formation initiale ainsi que d'une formation continue et de perfectionnement.

FORMATION INITIALE

La formation initiale du sapeur-pompier volontaire comprend une période probatoire et est dispensée sur une trentaine de jours répartis sur 1 à 3 ans. Elle est adaptée aux missions confiées et nécessaire à leur accomplissement. En attendant son acquisition, le sapeur-pompier volontaire peut intervenir sur des opérations au fur et à mesure de l'assimilation des unités de valeur.

Source : <https://www.pompiers.fr/grand-public/devenir-sapeur-pompier/devenir-sapeur-pompier-volontaire-spv>

Devenir jeune sapeur-pompier (JSP)

Ils sont 29.179, filles et garçons, à se retrouver chaque semaine dans les 1.500 sections de jeunes sapeurs-pompiers (JSP). Ils suivent une formation tout au long de l'année scolaire, souvent les mercredis et/ou samedis. Vous avez entre 11 et 18 ans ? Vous souhaitez devenir sapeur-pompier plus tard ?

REJOIGNEZ LES JEUNES SAPEURS-POMPIERS (JSP) !

- Découvrez le matériel d'incendie, apprenez les techniques de lutte contre l'incendie
- Apprenez les gestes qui sauvent
- Faites du sport
- Participez à des manœuvres et à des cérémonies
- Gagnez en courage
- Apprenez le dépassement de soi
- Évoluez au sein d'une véritable équipe
- Partagez des valeurs de solidarité et de civisme
- Participez à des compétitions sportives entre jeunes !

MODALITÉS

- être âgé de 11 à 18 ans (peut varier en fonction des départements),
- fournir un certificat médical d'aptitude physique,
- fournir un certificat de vaccination antitétanique
- fournir une autorisation parentale ou des personnes investies de l'autorité parentale

L'inscription se fait à la rentrée scolaire. La durée de formation est de 4 cycles.

Les sections de JSP sont ouvertes aux jeunes de nationalité étrangère.



FORMATION

La formation, encadrée par des sapeurs-pompiers ou des bénévoles formés, se déroule généralement les mercredis et/ou samedis.

Elle est composée de cours théoriques et pratiques, de sport (la moitié du temps) et d'initiation aux différentes facettes de l'activité, mais aussi de rencontres sportives, manœuvres, défilés ou événements.

Elle est organisée en quatre cycles de formation : JSP1, JSP2, JSP3 et JSP4.

Cinq modules sont abordés à chacun de ces cycles :

- Prompt secours
- Lutte contre les incendies
- Protection des biens et de l'environnement
- Engagement citoyen et acteurs de la sécurité civile
- Activités physiques et sportives

Un apprentissage citoyen

Être jeune sapeur-pompier, c'est :

- Savoir comment alerter les secours
- Prévenir les risques de la vie courante
- Apprendre les techniques d'intervention
- Adopter la bonne conduite en cas de danger
- Effectuer les gestes qui sauvent

LES JEUNES SAPEURS-POMPIERS, AMBASSADEURS DES COMPORTEMENTS QUI SAUVENT

Formés au « prompt secours », les jeunes sapeurs-pompiers participent régulièrement à des ateliers de démonstration de secourisme pour sensibiliser le grand public aux comportements qui sauvent. Des messages de prévention qu'ils diffusent également à leur famille, mais aussi avec les jeunes de leur âge. Dans les établissements scolaires, les JSP sont de véritables ambassadeurs : en apportant leur témoignage, en faisant connaître les gestes de premiers secours, ou en participant comme serre-files aux exercices d'évacuation, ils contribuent à diffuser la culture de la sécurité auprès des scolaires.

**TU VEUX T'INVESTIR,
TU AS L'ESPRIT D'ÉQUIPE,
rejoins le CIS d'AIX-EN-OTHE !**

Renseignements : CIS AIX-EN-OTHE
Place A Thuillier – 10160 AIX-EN-OTHE -
cisaix.servicecom@gmail.com

Source : <https://www.pompiers.fr/grand-public/devenir-sapeur-pompier/devenir-jeune-sapeur-pompier>

Petite Enfance



santé
famille
retraite
services

Ouverture du lieu d'accueil enfant-parent (laep)

dans les locaux de l'accueil de loisirs Roger Coge
rue Georges Renaudot, Aix-en-Othe

le mardi 20 septembre 2022 de 8h30 à 11h30

L'accueil est ouvert à tous les futurs parents,
les parents et enfants (de 0 à 4 ans) accompagnés,
Cet accueil est libre, gratuit et anonyme. CE N'EST PAS UNE GARDERIE !

Lieu d'Accueil Enfant - Parent



OUVERTURE : Mardi 20 Septembre 2022

Pour les enfants de 0 à 4 ans, accompagnés d'un de leurs parents. Un lieu GRATUIT, CONFIDENTIEL & SANS INSCRIPTION

Jouer
Partager
Se rencontrer
Échanger

Tous les MARDIS de 8h30 à 11h30
UNIQUEMENT en période scolaire
à l'Accueil de Loisirs Roger Coge, Aix-en-Othe

Renseignements : Nathalie CORSARO - 06.77.30.73.20 / 03.25.46.75.06

PETIT RAPPEL : C'est quoi un LAEP (Lieu d'Accueil Enfant-Parent) ?

- C'est un lieu adapté aux jeunes enfants (de 0 à 4 ans) avec de nombreux jeux à disposition. Des accueillant(e)s sont présent(e)s pour accueillir les familles, écouter et faciliter les échanges ;
- Le LAEP est un label CAF qui permet l'établissement d'une convention de financement et d'objectifs cosignée par la CAF de l'Aube, la MSA Champagne-Ardenne et la Commune d'Aix-Villemaur-Pâlis.
- Pour les enfants : c'est un lieu de socialisation où ils découvrent la vie collective, le partage, l'autonomie et le jeu.
- Pour les parents (mais aussi les papas, mamies, les futurs parents, ou accompagnants) : c'est un lieu sécurisant d'échange et de dialogue. Une pause dans le quotidien pour exprimer son vécu, ses expériences, ses questionnements avec d'autres parents.

Les bénévoles sont :

- Dominique CRUZ
- Marie Emmanuelle DEZERT
- Andrée PIGEOT
- Tracy LAIGRON
- Corine LUX



RENSEIGNEMENTS : Pôle Scolaire-Enfance-Jeunesse, Nathalie CORSARO
03.25.46.75.06 / 06.77.30.73.20

Actualités du Pôle Scolaire Enfance-Jeunesse

ACCUEIL DE LOISIRS (3-11 ANS) :

› L'accueil de loisirs de la commune accueillera les enfants dès le 8 juillet jusqu'au 12 août.

› **Nouveauté :** Suite à de nombreuses demandes des familles, les enfants y seront également accueillis du 29 au 31 août.

› Différents thèmes seront abordés :

• Semaines du 8 au 22 juillet : « BOUGEONS, ROULONS ! », nous sortirons les vélos, les trottinettes, les skateboards et rollers afin de nous initier à rouler et bouger en s'amusant et en appliquant toutes les sécurités réglementaires. Le sport et les ateliers culinaires seront à l'honneur durant cette quinzaine.

• Semaines du 25 juillet au 5 août : « IMMERSION DANS LE MOYEN-ÂGE », transportons-nous dans un monde ancien, oublions la technologie et éclatons-nous dans des chasses aux trésors, des grands jeux d'eau. Sans oublier d'aller visiter le village médiéval de Provins et assister à ses fabuleux spectacles.

• Semaines du 8 au 12 août et du 29 au 31 août : « LES 5 CONTINENTS », durant ce temps nous explorerons le monde par le biais de la culture, des diverses saveurs et des animaux de chaque continent.

Les séjours : 2 séjours seront proposés cet été, en mode camping afin de découvrir :

- La vie avec les copains
- La vie en dehors de la maison

POUR LES PLUS PETITS (3-6 ANS) : DU 11 AU 12 JUILLET

- Découvrir la vie à la ferme
- La vie avec les animaux
- Faire de l'équitation
- Et de la calèche

POUR LES PLUS GRANDS (6-11 ANS) : DU 18 AU 22 JUILLET

- La joie d'établir un menu
- De faire les courses
- De faire à manger
- De faire la vaisselle ... LE QUOTIDIEN QUOI !!
- S'initier à l'escalade
- Vaincre ses peurs à l'acrobranche
- Trouver son équilibre à vélo

ATTENTION LES PLACES SONT LIMITÉES, DÉBUT INSCRIPTION LE 24 JUIN ;

PENSEZ À FOURNIR VOS BONS AIDES AUX VACANCES DE LA CAF.

Pour tout renseignement,

merci de contacter la direction de l'accueil de loisirs : Brigitte CHOISELAT / Stéphane GORIT : 03.25.73.80.72 / 06.77.30.67.73

SECTEUR JEUNES (12 - 17 ANS) :

Ce sont de nouveaux locaux, 21 rue de Vannes à Aix-en-Othe et du mobilier tout neuf, qui accueillent désormais les Jeunes d'Aix-Villemaur-Pâlis.

Pour le deuxième été, avec Luca Depaul-Michau en direction, les jeunes de la commune n'auront pas le temps de s'ennuyer. En effet, divers partenariats ont vu le jour afin de proposer un programme riche et haut en culture.

PARTENARIAT AVEC LE FESTIVAL EN OTHE :

- Viens te découvrir ce talent caché de musicien, t'initier et faire face au célèbre groupe « les tambours du Bronx »
- Après cette initiation, tu pourras monter sur la scène du Festival en Othe et faire ton mini-concert en ouverture du festival.
- Si tu préfères les interviews, rejoins-nous à l'atelier webradio et tu pourras faire des reportages audios sur les artistes et autres festivaliers durant les 2 jours sur le Festival.

PARTENARIAT AVEC LA MÉDIATHÈQUE D'AIX-VILLEMAUR-PÂLIS :

- Viens rencontrer et t'essayer aux dessins manga avec la Mangaka, CALY.



PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION TOURNEFOU :

- 3 jours seront consacrés à des ateliers autour du Japon, lors desquels tu pourras :
- Affiner ta pratique artistique photographique
- Développer ta pratique artistique haïku (poésie)
- T'initier à la création de « pinceaux de berger ».

Sans oublier les sorties, les soirées et les activités sportives très diverses.

ALORS N'HÉSITE PLUS, VIENS NOUS REJOINDRE ET AMÈNE TES IDÉES DE PROJETS ; ATTENTION LES PLACES SONT LIMITÉES.

Pour tout renseignement, merci de contacter La Direction du Secteur Jeunes : Luca DEPAUL-MICHAU : 06.17.06.62.38

Informations



L'accueil de loisirs d'Aix-Villemaur-Pâlis est une structure gérée conjointement par la commune et par La Ligue de l'Enseignement de l'Aube, à partir de valeurs éducatives communes. Les enfants sont impliqués dans les différentes prises de décisions de la vie de leur journée en participant à des réunions quotidiennes d'enfants, en petits groupes appelés « ministères ».

Ils peuvent ainsi décider des différents temps qui rythment leur journée (activités sportives et créatives, goûters, règles de vie...)

Ils pourront expérimenter la prise de parole, l'écoute des autres, le partage des idées, le respect des opinions, avec la démocratie comme principe de vie en collectivité...

La mise en place de différents espaces de « liberté » tout au long de la journée, permet à chaque enfant de trouver un endroit qui lui ressemble. Sa liberté de mouvement lui donne la possibilité d'en changer quand bon lui semble, en accord avec ses envies et ses besoins. Ainsi l'enfant se construit et développe sa personnalité à son rythme.

Tarifs centre de loisirs petites vacances et vacances d'été pour les 3/11 ans (repas et goûter compris)

	1/ Enfant résidant sur la commune AVP	2/ Enfant dont un des parents travaille sur la commune AVP	Enfant résidant dans une autre commune que 1 et 2
Quotient de 0 à 300	3.75 €	7.50 €	9.00 €
Quotient de 301 à 500	4.68 €	9.00 €	10.80 €
Quotient de 501 à 700	5.85 €	10.80 €	12.96 €
Quotient de 701 à 900	7.31 €	12.96 €	15.55 €
Quotient de 901 à 1100	9.13 €	15.55 €	18.66 €
Quotient supérieur à 1100	11.40 €	18.66 €	22.39 €
Sans justificatif ou non-inscrit	15.00 €	21.00 €	26.00 €

Tarifs séjours & inscriptions sur le portail famille :

<https://mairie-aixenothe.leta-familles.fr>

Accueil de loisirs "Roger Cogez"

2 bis rue Georges Renaudot
10160 Aix Villemaur Pâlis

Contact :

Du 08 au 29/07 et le 29/08 : Stéphane GORIT
acm-aixvillemaurpalis@laligue10.org
du 01 au 12/08 et du 30 au 31/08 :
Brigitte CHOISELAT
acm-aixenothe@laligue10.org
03.25.73.80.72 ou 06.77.30.67.73



Viens passer l'été avec nous!

du 8 juillet au 12 août

et du
29 au 31 août
NOUVEAU



Séjour Maternel
11 - 12 juillet

Séjour élémentaire
18 - 22 juillet

ACCUEIL DE LOISIRS ROGER COGEZ

2 bis rue Georges Renaudot
10160 Aix Villemaur Pâlis



SECTEUR ADOS

11/17 ANS



SECTEUR ADOS DE AIX-VILLEMAUR-PÂLIS

21 rue des Vannes
10160 Aix Villemaur Pâlis

ados.avp@laligue10.org - 06 08 71 20 12



DÉCOUVERTE AU PAYS DU SOLEIL LEVANT

RENCONTRE AVEC CALY

LUNDI 18 JUILLET



Née dans les années 90, Caly dessine depuis son plus jeune âge. Influencée par la vague manga des années 2000, elle se plonge dans le manga vers l'âge de 12 ans. En 2007 elle commence sa première série MaHo-Megumi et se lance dans son auto-édition l'année suivante. Son dernier manga s'appelle NOVA et est déjà disponible à la Médiathèque d'Aix-Villemaur-Pâlis !
* Attention places limitées



ATELIERS AUTOUR DU JAPON

MERCREDI 3, JEUDI 4 ET VENDREDI 5 AOÛT

Pratique artistique photographie :

Un thème évocateur, un sujet sobre, un travail en noir et blanc. Des ingrédients minutieusement choisis pour laisser parler les émotions. Il s'agit de photographier quelques éléments discrets, de nature, d'animaux, de sourires, de regards en se laissant séduire par la clarté et l'innocence de la vie simple.

Pratique artistique haïku (poésie) :

On dit que le haïku ne doit pas être plus long qu'une respiration. Composé de seulement trois « lignes », ce poème japonais se veut clair et juste. Cet atelier invite à s'évader dans la nature et à créer, le temps d'une respiration, des poèmes courts et précis, à la manière des haïkus japonais.

Création des « pinceaux de berger »

à partir de poils de mouton, puis de les utiliser pour la réalisation d'une œuvre personnelle : peinture ou écriture d'haïku.



FABRIQUER DES BOMBES À GRAINES

Aujourd'hui on vous dit tout sur les bombes à graines et le secret pour en fabriquer facilement. Une activité pratique pour s'amuser à faire fleurir vos jardins, les chemins de vos promenades préférées ou même un petit coin de ville. En plus de les rendre jolis, ces petites fleurs attireront les insectes pollinisateurs tels que abeilles, papillons, coléoptères ... ces petites bêtes sans qui certains fruits et légumes ne pourraient pas pousser. **Alors on retrouve nos manches et on fait exploser la biodiversité !!!**

Un peu d'histoire

C'est une technique pratiquée à l'origine en Egypte Antique, redécouverte par le célèbre agriculteur japonais Masanobu Fukuoka qui l'utilise alors en méthode de semis pour ses cultures. Puis, en 1973, c'est à New-York qu'explorent ces petites bombes avec le mouvement «The guerilla gardening» pour refleurir les espaces urbains. Aujourd'hui, elles sont utilisées pour lutter contre la déforestation, notamment au Kenya.

Quelles graines choisir ?

Graines de fleurs annuelles, mélanges déjà constitués ou bien même de légumes ... tout est permis ! Place à votre imagination, car la seule question que vous devrez vous poser est « quelles fleurs j'aimerais voir pousser ici ? » Mais il est vrai que les mélanges de fleurs dites « nectarifères » seront idéales pour la biodiversité, et feront le régal des insectes.

Il vous faudra :

- > de l'argile en poudre ou en pain
- > un peu de terreau ou de compost bien mûr du jardin
- > de l'eau
- > et bien entendu, des graines ...

Comment les fabriquer ?

- 1** Commencez par remplir un récipient avec 2 volumes d'argile pour 1 volume de terreau.
- 2** Ajoutez quelques graines puis un peu d'eau. Attention, allez-y doucement ! Il est préférable de rajouter un peu d'eau que d'en mettre trop.
- 3** Mélangez tous les ingrédients ensemble pour former un boule compacte.
- 4** Laissez sécher 24h avant de les utiliser, car elles seront plus faciles à manipuler et le jet sera plus efficace !
- 5** C'est parti pour une promenade !!!



Environnement

Les communes débordées par les mauvaises herbes

Les désherbants sont interdits. Mais, dans villes et campagnes, les graminées reprennent le pouvoir. Les communes doivent revoir leur gestion des mauvaises herbes. Transition difficile. Notre commune n'échappe pas à cette nouvelle norme.

Les désherbants sont interdits depuis janvier 2017 côté rue, sur l'espace public, à la ville comme à la campagne. Ces mêmes produits chimiques sont interdits côté jardin, chez les particuliers, depuis le 1^{er} janvier 2019.

Mais les herbes folles reprennent du poil de la bête. Elles envahissent quartiers, bourgs et cimetières, trottoirs, fossés, talus parcs et chemins ruraux... Cette invasion affole les agents communaux mais aussi les riverains qui voient le paysage de leur ville et village modifié.

QUE DIT LA LOI ?

L'ensemble des produits phytopharmaceutiques sont visés par cette loi, hormis les produits biocontrôle, les produits qualifiés à « faibles risques » ainsi que les produits d'agriculture biologique qui restent autorisés pour l'ensemble des espaces.

En revanche, certains espaces n'étaient pas concernés par cette loi, notamment les terrains de sport.

Arrêté du 15 janvier 2021 : de nouveaux lieux sont concernés par l'interdiction d'utilisation des produits phytosanitaires.

Cet arrêté, modifiant l'arrêté du 04 mai 2017 sur l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et de leurs adjuvants, inclut dans les périmètres d'interdiction, à partir du 1^{er} juillet 2022, de nouveaux lieux de vie tels que (de manière non exhaustive) : les campings, les cimetières, les établissements d'enseignement, de santé, les aérodromes et les terrains de sport.

QUE POUVONS-NOUS FAIRE ?

Il va falloir changer notre méthode et voir de plus en plus nos villes et villages s'égayer d'herbes folles !

Le retour à la binette n'est pourtant pas pour demain car l'entretien de rues entières coûte cher et demande du temps. Les villes, villages et paysages vont-ils devenir des zones de friches permanentes ? Le cœur du problème, ce sont les trottoirs, les enrobés, les allées calcaires, difficiles à désherber. Il va falloir réfléchir à de nouvelles méthodes.

Parmi les herbes invasives, citons les graminées qui poussent après l'orage, sétaies, panics, digitaires (chiendent), pricris « qui résistent à la sécheresse » et qu'on voit partout dans les gazons, valériane, l'ailante qui envahit les bords de Loire comme à Montlouis.

› Pas encore d'outils ou produits miracles contre les herbes. Dans les produits, il y en a à base de géranium, d'huiles végétales, et le vinaigre blanc, mais c'est coûteux.

› Autre solution « naturelle », le trottoir enherbé, fleuri, entretenu par le riverain, qui demande un suivi rigoureux.



Bouton dor



Chardons des champs



Plantain lancéolé



Moulin rouge



Liseron des champs



Orlyx



Pissenlit



Chiendent



Ronces

MAUVAISES HERBES : LESQUELLES DOIT-ON ÉRADIQUER À TOUT PRIX ?

Tenaces et difficiles à éradiquer, la plupart des mauvaises herbes se propagent rapidement. Ce qui en fait un véritable cauchemar pour les détenteurs d'un jardin. Il est alors essentiel de les retirer en vitesse afin d'éviter qu'elles n'envahissent votre extérieur et qu'elles empêchent ainsi le développement de vos plantes.

Voici les 9 mauvaises herbes les plus redoutables :

- L'oxalis ;
- La renoncule rampante (bouton d'or) ;
- Les ronces ;
- Le chiendent ;
- Le plantain lancéolé ;
- Le chardon des champs ;
- Le pissenlit ;
- Le mouron rouge ;
- Le liseron des champs.

MAUVAISES HERBES : COMMENT S'EN DÉBARRASSER ?

Il existe différentes solutions, plus ou moins naturelles, pour se débarrasser des mauvaises herbes. Mais, afin de leur dire adieu définitivement, il est nécessaire d'adapter la méthode à leur variété et par conséquent, à leur ténacité. L'oxalis, par exemple, se propage très rapidement en raison des bulbilles présentes à sa racine. Il convient donc de l'arracher délicatement en prenant garde à ne pas casser sa tige. Les ronces comme le chardon des champs doivent être retirées dès la racine évitant qu'elles ne repoussent par la suite. Le pissenlit, quant à lui, s'élimine facilement à l'aide de sel d'Epsom, d'eau de cuisson bouillante ou de désherbage thermique.

MAUVAISES HERBES : QUELLES ASTUCES NATURELLES UTILISER ?

Au jardin comme à la maison, il est préférable d'utiliser des produits naturels. C'est le cas ici pour se débarrasser des mauvaises herbes. Le vinaigre blanc et le bicarbonate de soude, très utilisés à la maison, sont vraiment efficaces contre les mauvaises herbes au jardin. L'hiver, vous pouvez récupérer la cendre de votre cheminée, très bon désherbant naturel surtout sur la mousse. Concentrée en amidon, l'eau de cuisson des pommes de terre ou des pâtes s'ajoute à la liste des astuces naturelles.

COMMENT ÉVITER LA REPOUSSE DES MAUVAISES HERBES ?

Après un désherbage des plus naturels, assurez-vous que les mauvaises herbes ne repoussent pas de sitôt. En privilégiant toujours les techniques écolo, vous pouvez pailler le sol à l'aide de gazon tondu ou de feuilles mortes. Déposé en couche épaisse, le paillage naturel protège les graines d'herbes folles du soleil, les empêchant ainsi de germer. Si la tonte de pelouse ou les feuilles ne sont pas suffisantes, il est également possible de couvrir le sol avec une bâche. Après trois semaines de couverture, les racines se retireront facilement. Et si vous devez vous débarrasser de cartons, ces derniers peuvent faire office de bâche.

Source : Mon Jardin ma Maison

CERTAINES MAUVAISES HERBES SONT EFFICACES CONTRE LES NUISIBLES !

La nature peut parfois bien faire les choses ! Les mauvaises herbes ont une très mauvaise image, et pourtant certaines d'entre elles sont efficaces contre les nuisibles ! Certaines mauvaises herbes peuvent ne pas être arrachées si vous souhaitez repousser de nombreux nuisibles qui ont envahi votre jardin ou potager. C'est le cas notamment de l'ortie, la chicorée, le pissenlit ou encore le chardon-marie. A réfléchir donc avant de les arracher !

Chaque riverain a son rôle à jouer

- > Les trottoirs doivent être maintenus propres par les habitants des propriétés riveraines des voies publiques concernées en dehors des heures de passage des équipes municipales chargées de la propreté.
- > Les parties privatives sont entretenues régulièrement par les riverains.
- > Chaque habitant a la responsabilité de désherber les trottoirs et caniveaux situés au droit de son habitation de façon naturelle sans produit chimique.
- > Les habitants des propriétés riveraines des voies publiques sont tenus de balayer les feuilles mortes chacun au droit de sa façade. Les feuilles ne doivent pas être poussées à l'égout.
- > Avec l'aide des riverains et la collaboration permanente des agents de la propreté, le domaine public de la ville sera convenable et agréable pour tous.

**Nous comptons sur votre
engagement vis-à-vis de ces
nouvelles pratiques.**

Source : La Nouvelle République 14/08/2018

Crèche

Une animation fidèle chez les Quen'Othe : « l'atelier cuisine »

Nous proposons régulièrement des ateliers pâtisserie à la crèche avec Linh (notre cuisinière) et Florian pâtissier-boulangier.

Ces ateliers mettent en avant différents apprentissages :

- **L'hygiène** : lavage des mains
- **Le langage** : développement du vocabulaire et apprentissage de nouveaux mots
- **Les 5 sens** : exploration des textures et des saveurs (nous pouvons goûter les aliments, ...)
- **La psychomotricité** : la motricité fine est en action, on tartine, on coupe, on verse, on casse, on mélange, on malaxe, on transvase...
- **Transformation des aliments** : on observe la transformation lorsqu'on

mélange les aliments (œufs + sucre) : ça mousse.

- **Dégustation** : les enfants retrouvent leurs créations au moment du goûter, à l'occasion des anniversaires ou des repas à thème.

Grâce à notre cuisinière, les enfants peuvent découvrir une fois par mois « la cuisine d'ailleurs ». Depuis janvier, nous avons voyagé en Asie, en Inde, à la Réunion et au Mexique.

La crèche sera fermée du 1^{er} au 22 août inclus.



Réseau de lecture publique d'Aix-Villemaur-Pâlis

RETOUR SUR LES ANIMATIONS PROPOSÉES AU COURS DES DERNIERS MOIS



Heure du conte le 23 mars

La première séance de l'année était sur le thème du printemps.

Nous avons accueilli une vingtaine d'enfants qui, après avoir écouté des histoires de grenouilles et de nature qui se réveille, ont réalisé une jolie fleur avec des matériaux de récupération.



Explora cinéma

les 28, 29 et 30 avril

Des animations autour du cinéma se sont déroulées dans les salles de la mairie d'Aix en Othe, menées par la Pellicule ensorcelée, dans le cadre du contrat territoire lecture avec la médiathèque départementale de l'Aube. 146 enfants des écoles d'Aix-en-Othe et de Pâlis ont participé aux ateliers proposés les 28 et 29 avril. Le 30 avril, les ateliers étaient ouverts au tout public.

Les participants ont pu remonter jusqu'aux prémices du cinéma, découvrir phénakis-tisopes, zootropes, thaumatropes,... et fabriquer des jouets optiques.

Ils ont également participé à la réalisation de petits films d'animation.



Spectacle « Mais il est où ? »

le 13 mai

Plus de 70 enfants (crèche, petite et moyenne section de maternelle et quelques familles du territoire) sont venus à la MJC pour assister au spectacle « Mais il est où ? » interprété par Cédric Ramadier et Vincent Bourgeau, auteur et illustrateur de l'album éponyme. Les aventures d'un canari farceur ont séduit les petits qui ont ri aux éclats pendant un bon moment.

Cette animation était financée par le Département dans le cadre du dispositif «Premières pages» et coordonnée par la médiathèque départementale de l'Aube.



La caravane ensorcelée

les 13 et 14 mai

Nous avons accueilli la caravane ensorcelée le 13 mai dans les écoles d'Aix-en-Othe et de Pâlis et le 14 mai sur le site de l'ancienne école de Villemaur pour le tout public. 167 enfants ont eu le plaisir de visionner des courts métrages dans cette toute petite salle de projection ambulante. Lors de la journée tout public, outre les courts



métrages, était proposé le visionnage d'un documentaire sur la cristallerie de Bayel et la vie des ouvriers, intitulé « La belle époque ».

Une exposition sur la bonneterie conçue par l'ARPA était également visible.

Enfin, les participants ont pu rencontrer Emile Roulet, jeune dessinateur / réalisateur, avec lequel ils ont créé des petits films d'animations.

Dédicaces de Lyliane Mosca

le 4 juin

À l'occasion de la parution de son dernier roman « les amoureux de l'écluse », Lyliane Mosca est venue à la rencontre de ses lecteurs afin de leur dédicacer ses ouvrages. Cette autrice auboise rencontre beaucoup de succès, et particulièrement auprès des usagers du réseau des bibliothèques du département. Si sa plume de journaliste a séduit ses lecteurs, il faut savoir que le décor de ses ouvrages se situe souvent en Champagne ou en Bourgogne : on se retrouve ainsi en terrain familier et on se projette facilement dans ses œuvres. Les visiteurs étaient ravis d'échanger avec elle.



Communication

Circino, le Chasseur de Trésors - Aix-Villemaur-Pâlis !

Nous avons été contactés en début d'année par l'entreprise Créacom Games, en collaboration avec le Conseil Départemental, pour nous informer que notre commune nouvelle avait été sélectionnée pour représenter, avec 35 autres communes, le département de l'Aube dans la nouvelle version de leur jeu «Circino, le chasseur de trésors».

Circino, c'est un petit aventurier qui nous invite au travers d'une chasse aux trésors intergénérationnelle, à découvrir les trésors cachés des communes de notre département ou les patrimoines de la France.

36 patrimoines de France, les Alpes-Maritimes, les Bouches-du-Rhône, la Creuse ... ont déjà rejoint l'aventure Circino. Cette année, l'Aube viendra agrandir le carnet de voyage de Circino et, Aix-Villemaur-Pâlis et son trésor caché seront une étape du voyage, car c'est avec plaisir que nous avons répondu favorablement à cette invitation au voyage.

Nous espérons que vous aurez autant de plaisir à découvrir ce jeu qui arrivera courant d'année 2022, que nous en avons eu à piocher dans l'histoire de notre commune pour préparer le jeu.



Brèves

AIRE DE JEUX



Il y a quelques semaines, une surface de 117m² a laissé place à une belle aire de jeux au square des Anciens Combattants AFN à Aix-en-Othe pour le plus grand bonheur des enfants.

Courant juillet, des tables de pique-nique vont venir se joindre à cet espace dédié aux familles.

Une inauguration se tiendra le 10 septembre 2022 à 11h. Cette aire de jeux est destinée aux enfants de 2 à 12 ans sous la surveillance des parents. Merci de bien vouloir respecter ce lieu pour le respect des enfants.

Notre prochain projet : le City stade qui devrait voir le jour à la fin de l'été.

RELAIS D'Assistants Maternels (RAM) Faisons un point.

Lors de notre campagne, nous avons émis le souhait de monter un Relais d'Assistants Maternels (RAM) afin de guider les parents et futurs jeunes parents, de donner l'occasion aux Assistants Maternels de se rencontrer, mais aussi de les guider dans leurs démarches administratives.

Dans le cadre de la CTG, lors d'une réunion d'un groupe de travail sur la petite enfance, le représentant de la CAF présent nous a informés qu'il y avait trop peu d'assistants maternels actifs sur Aix-Villemaur-Pâlis pour que ce projet aboutisse. Néanmoins, l'idée de monter une association d'Assistants Maternels reste dans nos papiers, afin d'offrir à nos « nounous » l'occasion de se rencontrer, de faire venir des intervenants, de travailler en lien avec la crèche, de sociabiliser les enfants ... Reste à rassembler les assistants maternels motivés pour monter et faire vivre ce projet ...

Départ en retraite de Giuliana COTTIN

Arrivée en juin 2013 en tant qu'employée communale au sein de la municipalité de Villemaur-sur-Vanne, Giuliana Cottin a pris à cœur les missions confiées jusqu'au mois de juin 2022. Polyvalence et adaptation : deux qualités dont Giuliana saura faire preuve tout au long des années passées auprès des élus, des personnels des écoles et de ses collègues. Elle a connu plusieurs équipes municipales et est toujours restée fidèle à ses qualités : disponible et soucieuse de bien faire. Avec son sourire et femme de l'ombre, les fleurs gardaient leur éclat, les salles se préparaient pour les réceptions, les écoles attendaient son passage le soir pour effacer les traces des enfants, et autres tâches confiées qu'elle réalisait toujours avec sérieux. Après ces années bien remplies au service des autres, elle quitte ses fonctions, mais ce sera toujours avec plaisir qu'on la croisera au hasard des rencontres dans notre commune, si elle ne marche pas trop vite !



FORÊT ET AFFOUAGES

RENDEZ-VOUS AVEC LES ACTEURS DE LA FORÊT

Une réunion publique aura lieu le samedi 24 septembre 2022 à 9h à l'entrée de la forêt communale de la Brosse, Route du Mont Saint-Benoit à Aix-en-Othe.

Ce rendez-vous a pour but d'expliquer la gestion de la forêt et son fonctionnement. Deux agents de l'ONF seront présents pour répondre à toutes vos questions.



RAPPEL AFFOUAGES

Comme l'année dernière, les dates d'inscription aux affouages seront du 1^{er} au 30 septembre. Suivant la quantité de bois attribuée par commune à l'affouage, les affouagistes d'une commune déléguée peuvent aller faire du bois sur une autre commune déléguée. Bien respecter les dates de début et de fin des affouages car les professionnels de la forêt dépendent parfois de l'ouverture et du dégagement des coupes effectués par les affouagistes. Bien suivre les instructions données par les dizainiers. Lors de votre inscription dans votre mairie, bien lire le règlement des affouages avant de signer.

NOUVEAU

Une nouvelle benne à verres est disponible pour collecter vos déchets au stade de foot de Villemaur (à côté du transformateur électrique).



La préservation des zones humides, zoom sur le Marais de la Vanne

L'importance des zones humides

Les milieux humides jouent un rôle important dans la régulation du débit des cours d'eau. En effet leur capacité à stocker de larges volumes d'eau permet d'amoindrir l'intensité des crues lors de fortes précipitations, et à l'inverse de maintenir un débit faible lors de périodes de sécheresses. En outre, les milieux humides abritent une faune et une flore caractéristiques qui comptent de nombreuses espèces rares et menacées. Il est donc primordial de les préserver !

La biodiversité du marais de la Vanne

Le Marais de la Vanne à Villemaur présente des habitats naturels humides d'un grand intérêt écologique. Certains figurent dans la liste européenne des habitats patrimoniaux, d'intérêt communautaire, comme la « tourbière basse alcaline », un milieu très rare dans l'Aube. 135 espèces végétales et 129 espèces animales ont été recensées dans ces milieux naturels d'exception. Le nombre d'espèces animales y est



Cartographie localisation IGN_Marais de la Vanne

assurément fortement sous-estimé car de nombreux groupes d'animaux (notamment parmi les insectes et araignées) n'ont pas encore été inventoriés. Aussi, certaines espèces discrètes ont pu échapper à la vigilance des observateurs.

Parmi les espèces notables connues, on peut citer la huppe fasciée, l'agrion nain, le criquet ensablanté, la pie-grièche écorcheur, la fougère des marais, la grenouille agile, la couleuvre à collier, le hibou

moyen-duc, la gesse des marais, ou encore le cuivré des marais, un petit papillon qui a quasiment disparu du département. On ne le trouve plus que dans quelques zones humides de qualité.



Hibou
moyen duc
© Johann
Chrétien,



Cuivré des marais
© Alexandre Antoine



Couleuvre
à collier
© Johann Chrétien



Préserver les milieux ouverts par le pâturage extensif

La dynamique naturelle veut que, en absence de pression de broutage par les grands herbivores, les milieux ouverts soient petit à petit recolonisés par les plantes ligneuses. Un marais peut ainsi en quelques années être recouvert par les fourrés, puis disparaître sous la forêt naissante. Pour préserver un milieu ouvert sans avoir recours chaque année à un broyage mécanique, un pâturage peut être mis en place. Dans le marais de la Vanne, un pâturage bovin extensif permet ainsi d'entretenir 26,6 hectares de milieu ouvert ainsi que la faune et la flore qui s'y trouvent. Cette gestion pastorale se poursuit depuis 2006, dans le cadre d'un partenariat entre le Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne et un éleveur local.



Sorties nature...

La tranquillité du Marais de la Vanne est un atout majeur pour la préservation de ses enjeux écologiques, il n'est donc pas prévu de l'aménager pour qu'il devienne un secteur privilégié des promeneurs. Cependant des sorties Nature encadrées y sont organisées de manière ponctuelle.

En 2019 ainsi qu'en 2020, une sortie Nature pour le grand public y a été organisée. En 2022, une sortie a eu lieu le 11 juin, et une deuxième, organisée par le Centre d'Initiation à l'Environnement de l'Othe et de l'Armanche, aura lieu le 9 juillet, sur le thème des criquets et sauterelles du marais.

Le Conservatoire d'espaces naturels a également fait visiter le marais aux élèves des lycées agricoles de Sainte-Maure et de Sainte-Pouange. Les élèves ont ainsi l'occasion de découvrir l'historique du marais, ses enjeux écologiques, et sa gestion par pâturage. Ils ont également été accueillis par l'éleveur, dans sa ferme, où il produit du fromage.



Présentation CENCA

Le Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne (CENCA) est une association loi 1901 dont l'objectif est la préservation des milieux naturels remarquables de la région. Ses missions principales sont de :

- 1. Connaître :** Connaître et comprendre notre patrimoine naturel pour mieux le protéger.
- 2. Protéger :** Mettre en place des mesures concrètes de protection des milieux, en concertation avec les propriétaires (privés ou publics).
- 3. Gérer :** Gérer durablement pour conserver la biodiversité.
- 4. Valoriser :** Sensibiliser pour permettre au plus grand nombre de découvrir.

Le CENCA assure aujourd'hui la gestion de 265 sites de Champagne-Ardenne (représentant plus de 4600 hectares), est animateur de plusieurs sites protégés dans le cadre de la démarche européenne « Natura 2000 », et assiste de nombreuses communes dans la gestion de leur patrimoine naturel.

De décembre 2018 à mai 2022, le CENCA a été la structure animatrice du site Natura 2000 « Marais de la Vanne à Villemaur ». Certaines parcelles situées à l'intérieur de ce site sont gérées par le CENCA depuis 1996, certaines ont même été acquises afin d'y assurer la pérennité de la gestion.



Patrimoine

La chapelle Saint-Avit,
une chapelle qui
a besoin d'aide...



©MAGGY PHOTOGRAPHIES



Au gré des saisons, dominant Aix-en-Othe, se dresse la chapelle Saint-Avit.

Depuis sa construction, la chapelle a connu moult destinées. D'abord église principale, elle fut délaissée au profit de l'église de la Nativité dès le XVI^e siècle. Elle doit également subir une restructuration car elle se dégrade au fil du temps. C'est ainsi que son chœur est détruit au XIX^e siècle et sa façade réaménagée. Son état empire et plusieurs fois sa démolition est

évoquée et la décision prise ! Cependant, elle est sauvée dans les années 70 par les aixois et des associations et la chapelle continue de dominer le cimetière qui l'entoure. Elle ne demande qu'à partager ses secrets et trésors avec ses visiteurs : un autel dit miraculeux, son plafond en berceau brisé mais aussi et surtout des poutres rares dans notre région : des poutres engoulées. Celles-ci sont uniques elles possèdent des engoulants.

Caractéristiques de l'art médiéval, les engoulants sont des sculptures de bêtes monstrueuses à l'extrémité d'une poutre et qui semblent avaler cette dernière.

Mais l'histoire est un éternel recommencement et en ce XXI^e siècle, malgré les efforts de bonnes volontés comme l'ARPA, la chapelle Saint-Avit voit son avenir s'assombrir du fait de son état plus qu'incertain : démolition ? sauvegarde ? Personne pour l'instant ne peut répondre à cette question.

Souvenons-nous

Le massacre de la ferme de Clairlieu



Stèle rappelant l'exécution par les Allemands de deux maquisards dans le bois de la ferme de Clairlieu



Plaque évoquant la mort de deux maquisards dans le bois de la ferme de Clairlieu à proximité de Pâlis

Nous pensions que le XXI^e siècle serait différent du XX^e mais il n'en est rien. La guerre est de retour avec ses dictateurs. Aussi et afin que nos enfants se souviennent, nous commémorons chaque année le 8 mai 1945. Il est important que nos jeunes soient et restent sensibilisés à ces événements pas si passés que cela.

Nous tenons à remercier Mme Enora GAULT Conservatrice du musée de la Résistance à MUSSY qui nous a permis de recueillir ces quelques informations.

Commémoration du 8 mai 2022



Ferme de Clairlieu un si joli nom pour une exécution atroce !

Cette stèle est toujours existante. Il faut partir de la nouvelle stèle et s'enfoncer dans les bois par le chemin qui est à côté ; l'accès est difficile et le lieu précis reste aujourd'hui supposé. Les deux résistants dont il est question sont **Robert VIGREUX** et **Gustave MICHEL**, exécutés à la suite d'une probable dénonciation. Plus facilement,



vous pouvez rendre hommage à ces résistants en partant de PÂLIS rue du Bois direction Planty.

À la moitié du chemin sur votre droite se trouve un panneau en cul de sac «propriété privée». Prenez-le et 300 mètres plus loin, sur votre droite, vous verrez cette stèle offerte par trois habitants de la région.



Couverture des mémoires de François Impérial

Hubert Jeanson Capitaine FTP, organisateur du maquis de la ferme de Varsovie, présent au maquis de Rigny-la-Nonneuse, fusillé à Creney le 22 août 1944.

Il s'agit là d'un petit maquis d'initiative locale, qui a existé entre fin avril 1944 et le 29 juillet 1944.

Situé au milieu des bois, à proximité de la ferme de Clairlieu qui assure en partie le ravitaillement, le maquis est constitué tout au plus d'une dizaine d'hommes qui vivent dans des cabanes et sont démunis de presque tout. Les quelques armes présentes sont des vieux fusils récupérés, mais les munitions sont presque absentes. Comme l'explique François Impérial dans ses mémoires, le maquis de Pâlis dirigé par Jean Priestier (né en 1923) est, dans un premier temps, indépendant de l'état-major FTP ; il en subit alors les conséquences matérielles, ne pouvant pas bénéficier d'une aide logistique, de formateurs, de parachutages. Après l'attaque du maquis de Rigny-la-Nonneuse (le 14 juin 1944), le délégué FTP Hubert Jeanson se rend à Pâlis et demande à Priestier de «préparer un camp pour une quarantaine de gars, mais en groupe de dix au maximum, la panacée des gros maquis ayant vécu». Les maquisards pratiquent les réquisitions de force ou les attaques de bureaux de tabac (attaque du bureau de la Charmée près de Courgenay dans l'Yonne voisine). Le 29 juillet 1944, peut-être à la suite d'une dénonciation, des soldats allemands font irruption dans les bois. Deux jeunes maquisards, Robert Vigreux et Gustave Michet, qui n'ont pas le temps de s'enfuir, sont abattus sur les lieux. Aujourd'hui, au milieu des bois, dans un chemin difficile d'accès, on retrouve une stèle rappelant leurs noms, âges et communes d'origine. Une plaque plus récente a été apposée à côté de la ferme de Clairlieu. Après le 29 juillet, les survivants du maquis partent plus au nord et sont intégrés à la Compagnie France du lieutenant Impérial. Ils participent un mois plus tard à la libération du Nogentais.

OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Communauté de Communes du Pays d'Othe
juin 2022 - juin 2025



PERMANENCES

SIÈGE DE LA COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES

27 avenue Tricoche Maillard
à Aix-en-Othe

Sans rendez-vous tous les 1^{ers} et 3^{èmes}
mardis de chaque mois de 14h à 16h

AIDES FINANCIÈRES*

CONSEILS TECHNIQUES
ASSISTANCE ADMINISTRATIVE

RENSEIGNEMENTS ET CONSEILS

BUREAU D'ÉTUDES URBAM CONSEIL
Françoise GUINAND 06.70.16.15.09
aube@urbam.fr

* Sous conditions de ressources ou de location à loyer modéré et d'atteinte d'un niveau minimal de performance énergétique

Vous souhaitez rénover votre habitat :
La Communauté de Communes du Pays d'Othe
vous accompagne jusqu'en juin 2025

Jusqu'en juin 2025 :
Plus d'1,4 M d'€ de subventions sont réservés pour
l'Opération Programmée d'Amélioration de l'habitat
de la Communauté de Communes du Pays d'Othe

**Vous envisagez des travaux de réhabilitation
et vous souhaitez bénéficier d'un accompagnement
financier, technique et administratif ?
Faites connaître votre projet**



DES AIDES FINANCIÈRES



De l'Anah, du Conseil Départemental de l'Aube, de la Région Grand Est et de la Communauté de Communes du Pays d'Othe*

DES PRÊTS INCITATIFS ET DES AVANTAGES FISCAUX



Eco prêt travaux à taux zéro, TVA à taux réduits, réduction d'impôt pour les propriétaires bailleurs

UN ACCOMPAGNEMENT GRATUIT ET PERSONNALISÉ



Par URBAM CONSEIL, opérateur mandaté par le PETR Othe-Armance : visite, évaluation énergétique, programme de travaux, plan de financement, montage et dépôt des dossiers de demande de subventions et de prêts...

***Sous conditions :**

- > de ressources pour les propriétaires occupants qui souhaitent rénover leur logement de plus de 15 ans à titre de résidence principale
- > de location à loyer modéré pour les propriétaires bailleurs
- > d'atteinte d'un niveau minimal de performance énergétique



Nom : Prénom :
 Adresse :
 Code postal : Commune :
 Courriel :
 Téléphone :

Votre projet concerne : Votre résidence principale
 Un logement locatif
 Un logement vacant

Année de construction :
 Chauffage actuel :
 Dernier revenu fiscal de référence de l'ensemble du foyer :

Adresse du logement concerné par les travaux :

Travaux envisagés :

<input type="checkbox"/> Maçonnerie	<input type="checkbox"/> Charpente/couverture
<input type="checkbox"/> Planchers	<input type="checkbox"/> Plâtrerie/cloisons
<input type="checkbox"/> Redistribution intérieure	<input type="checkbox"/> Électricité
<input type="checkbox"/> Sanitaires	<input type="checkbox"/> Ventilation
<input type="checkbox"/> Menuiseries intérieures	<input type="checkbox"/> Menuiseries extérieures
<input type="checkbox"/> Chauffage	<input type="checkbox"/> Eau chaude sanitaire
<input type="checkbox"/> Isolation des murs	<input type="checkbox"/> Isolation des plafonds
<input type="checkbox"/> Isolation des combles	<input type="checkbox"/> Isolation des planchers/sols

Vous souhaitez être recontacté(e) :

Par courriel
 Par téléphone

Vos disponibilités (jours et horaires) :

Ces démarches sont gratuites et ne vous engagent pas
 Attention : les devis ne doivent pas être signés et les travaux ne doivent pas avoir commencé avant l'accord des financeurs

**Vous souhaitez améliorer ou réhabiliter votre rénover votre
résidence principale ou votre patrimoine locatif ?**

**Vous souhaitez vous renseigner sur l'Opération Programmée
d'Amélioration de l'Habitat ?**

L'équipe d'URBAM CONSEIL se tient à votre disposition



Françoise GUINAND : 06 70 16 15 09
 aube@urbam.fr

Permanences au siège de la Communauté de Communes
 27 avenue Tricoche Maillard à Aix-en-Othe
 Sans rendez-vous
 Tous les 1^{ers} et 3^{èmes} mardis de chaque mois de 14h à 16h

LE DÉROULEMENT DE MON PROJET

- Je remplis le formulaire ci-joint :
- je le retourne ou le dépose à la Communauté de Communes
- ou je le retourne par mail à aube@urbam.fr
- Je suis recontacté(e) et invité(e) à une rencontre (permanence ou RDV)
- Je définis mon projet sur la base de conseils techniques et d'une visite à domicile
- Je suis accompagné(e) dans les étapes de montage de mon dossier de financement
- Je suis accompagné(e) dans la réalisation des travaux et pour obtenir les subventions



Aix-Villemaur-Pâlis, Bercenay-en-Othe, Bérulle, Chennegy, Maraye-en-Othe, Neuville-sur-Vanne, Nogent-en-Othe, Paisy-Cosdon, Planty, Rigny-le-Ferron, Saint-Benoist-sur-Vanne, Saint-Mards-en-Othe, Villemairoir-en-Othe, Vulaines

**OPÉRATION PROGRAMMÉE
D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT**
 juin 2022 - juin 2025

**POUR RÉNOVER
C'EST MIEUX D'ÊTRE AIDÉ**

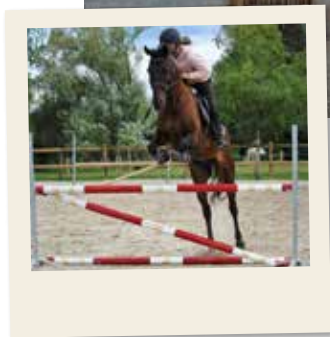
- AIDES FINANCIÈRES
- CONSEILS TECHNIQUES
- ASSISTANCE ADMINISTRATIVE



Centres équestres

Focus Centres équestres

Nous avons la chance d'accueillir depuis 2021 sur la commune deux centres équestres, dont les activités complémentaires permettent de mettre en lumière le cheval et les disciplines équestres dans la région. Dans ce nouveau numéro de la N'Othe, faisons un focus sur ces deux établissements, le Domaine de Oro et les Écuries d'Irès...



LE DOMAINE DE ORO

Amoureux des chevaux depuis leurs plus jeunes années, Jessica et Franck géraient précédemment une écurie à Lignièrès à côté de Tonnerre.

Quand ils entendent parler du domaine à vendre à Villemaur en 2019, complètement laissé à l'abandon par son ancien gérant, ils se positionnent. Ils sont alors conscients de la charge de travail pour le transformer mais aussi conscients de son potentiel, et sont surtout animés par cette passion du cheval qui ne les a jamais quittés.

La vente est finalisée en janvier 2021 et ils entreprennent alors de grands travaux de réhabilitation en aménageant le terrain et en réparant entre autres les boxs intérieurs.

Le domaine de Oro, écurie de propriétaires au nom de leur cheval fétiche, ouvre ses portes en septembre 2021.

Avec une capacité d'accueil de 35 chevaux dont une grande partie en box-terrasses, un magnifique manège de 40x20, une carrière de 40x30 et plusieurs hectares de paddock, Jessica et Franck ont tout mis en œuvre pour offrir les meilleures prestations aux propriétaires, du quasi sur-mesure pour des prix raisonnables.

Ils ont d'ailleurs fait le choix d'habiter sur site afin d'être aux plus près des chevaux pour leur prodiguer les soins dont ils ont besoin à toute heure.

Ils ont actuellement en pension une vingtaine de chevaux. Quelques boxs sont donc encore à pourvoir mais ils préfèrent pour l'instant se concentrer sur les gros travaux à faire et rester sur une gestion à taille humaine pour privilégier le bien-être des chevaux, avec beaucoup de soins et de sorties en extérieur.

Côté formules, le domaine propose aux propriétaires des offres de pension box-paddock, avec les chevaux en box ou box-terrasse la nuit, sortie la journée en été et la demie-journée en hiver.

Lorsqu'ils sont présents sur site, les pro-

priétaires sont complètement autonomes dans la gestion de leur animal.

Jessica et Franck ne donnent pas eux-mêmes des cours mais chaque propriétaire peut choisir de faire venir un moniteur indépendant sur la structure, toutes les disciplines sont d'ailleurs représentées parmi leurs pensionnaires : dressage, CSO, rando, liberté, spectacle...

Jessica et Franck sont eux passionnés de travail en liberté avec le spectacle et le dressage. Ils sont aussi adeptes du TREC (Technique de Randonnée Équestre en Compétition), discipline dans laquelle ils se sont tous les deux illustrés aux championnats de France par équipe en 2014 et 2016.

Ils envisagent d'organiser des stages sur des thématiques de dressage ou de TREC, à destination des propriétaires de leur écurie mais aussi de propriétaires extérieurs.

Côté projets, ils viennent de racheter 10 hectares en zone humide derrière leur terrain actuel afin de les transformer en prairie d'été. D'ici quelques mois ou années, ils espèrent pouvoir reprendre l'activité spectacle, agrandir la carrière, reprendre une activité d'élevage avec leurs chevaux ibériques et pourquoi pas imaginer un centre d'hydrothérapie équine alimenté par l'eau de la rivière de la Vanne...

Lieu-dit "Le pré Pillé",
RD 374, 10190 Aix-Villemaur-Pâlis
HORAIRES : ouvert aux propriétaires
tous les jours 8h30-21h
INFOS : 06 66 20 53 17 - g6k.moreau@gmail.com
www.facebook.com/domaineoro/

LES ÉCURIES D'IRÈS

Passionnée d'équitation depuis toute petite et ayant un très bon contact avec les enfants, Charline s'est lancée dans l'aventure du poney club il y a 7 ans.

Après quelques années de gérance au centre équestre de Thuisy, elle choisit finalement de s'implanter sur Villemaur en 2021 en rachetant un terrain appartenant à la commune situé aux abords de l'étang, pour y installer une activité de poney club.

Son club, les Écuries d'Irès, a trouvé son nom dans la réunion des noms de ses deux premiers chevaux, Iroy et Estrella, qui la suivent dans toutes ses aventures depuis ses 13 ans.

Après avoir fait les premiers aménagements indispensables à l'activité du club (une carrière pour les entraînements, des boxs pour les chevaux et un local technique/administratif), Charline a pu ouvrir son club en septembre 2021 et emploie aujourd'hui 2 personnes : un cavalier pour dressage, débouillage etc, et une palefrenière-soigneuse pour les soins aux chevaux.

Son activité principale est le cours d'équitation loisir ou compétition. Elle accueille tous les publics pour des cours collectifs du baby (3 ans) au Galop 7. Une élève BP JEPS rejoindra d'ailleurs l'équipe en septembre prochain pour renforcer l'offre de cours.

Charline propose également des formules de pension avec cours compris, des sorties en concours (CSO, dressage, équifun), des stages tous niveaux sur les vacances scolaires, des balades et développe une activité d'élevage de poneys et chevaux pour des centres équestres ou des chevaux de compétition.

Elle s'attache à accompagner à leur rythme les cavaliers, ceux par exemple traumatisés suite à une chute, pour leur faire progressivement retrouver confiance en eux et en leur monture.

Elle fournit aussi aux écoles et centres de loisirs un accueil pour des formats de découverte des activités équestres afin d'encourager le développement de l'enfant.

Dans les années à venir, Charline aimerait développer le dressage, le TREC (Techniques de Randonnée Equestre de Compé-



tition) et accueillir des CSO (Concours de Saut d'Obstacles). D'ici 2 ans, un nouveau projet qu'elle préfère garder secret pour l'instant devrait voir le jour, lui permettant d'étoffer son offre.

Pour l'instant, l'heure est à la construction de structures permanentes pour le club, à l'aménagement du terrain et à la mise en place d'une micro-ferme pédagogique au-

tour des 2 boucs Samy et Scooby-doo, qui seront rejoints par d'autres animaux d'ici septembre.

Tout le club est par ailleurs mobilisé pour encourager les 7 cavalier.ère.s du club qui se sont qualifié.e.s en dressage et saut d'obstacles pour les championnats de France à Lamotte-Beuvron du 22 au 30 juillet ! Bravo à elles et eux !



122 A Le Chemin de Paisy, 10190 Aix-Villemaur-Pâlis

HORAIRES : cours du soir les mardis et vendredis, toute la journée les mercredis et samedis. Ouverture toute la semaine du lundi au samedi en période de vacances scolaires.

INFOS : 06 81 86 37 30 - lesecuriesdires@gmail.com

www.facebook.com/Les-Ecuries-dlr%C3%A8s-1592136824393242/

Actus

de vos commerces

Tournons la page de ces deux dernières années difficiles, et mettons en lumière les projets en cours sur la commune !
Tour d'horizon :

- Nous accueillons 3 nouveaux commerçants Rue des Vannes : Chez Riton Tattoo, La Bonne Othecaz et Fils et Toiles; et avons officiellement inauguré le bar-restaurant-épicerie Le 7 de Coeur à Pâlis
- Un autre commerce est aussi en cours d'ouverture rue des Vannes : La Halle Aixoise; et nous n'abandonnons pas l'idée de voir renaître le fleuriste "Au jardin d'eden"...
- 2 premiers usagers réguliers ont rejoint l'espace coworking
- Nous avons relancé le comité consultatif Marché et commerces qui a permis de mener une animation en partenariat avec les commerçants du marché et du centre-ville d'Aix-en-Othe à l'occasion de la Fête des Mères (distribution de plantes)
- Nous avons organisé la Fête de l'Étang le 18 juin dernier, avec la première édition du Marché de producteurs et artisans locaux
- Nous avons accompagné le déroulement de plusieurs manifestations sportives et culturelles sur les 3 communes déléguées...

Ça bouge sur Aix-Villemaur-Pâlis et nous avons besoin de vous pour que ça continue !

Vous avez un projet de commerce ou d'animation commerciale ? Une idée d'aménagement du centre-ville ? Des petites annonces professionnelles à nous partager ? Contactez Coline, votre manager de commerce et centre-ville, par téléphone (06 77 30 49 27) ou par mail (manager.commerce@aix-villemaur-palis.fr).

C'est ouvert !

Le 7 de Coeur, bar-restaurant-épicerie, 7 Pl. Gambetta, Pâlis

Bruno et son fils Paul vous accueillent le midi pour déjeuner, boire un verre au bar en fin de journée, ou faire vos courses de produits frais et locaux à l'épicerie. Un point multiservice qui manquait à la commune !

Tous les jours sauf lundi/jeudi.
Infos et réservations : 03 25 43 02 36
Facebook : Le 7 de Coeur



Chez Riton Tattoo salon de tatouage, 5 Rue des Vannes, Aix-en-Othe

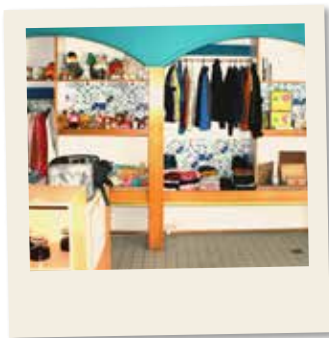
Retrouvez Henri dès maintenant dans son tattoo shop à l'ambiance rétro/spatiale/polynésienne, entièrement décoré par ses soins ! Avec une grande expérience en tatouage et après avoir pas mal baroudé, il se pose finalement à Aix-en-Othe qu'il connaît bien puisque sa belle famille en est originaire. Passionné par la culture polynésienne, il vous propose aussi du tatouage old school ou réaliste, en noir et blanc ou en couleur. Vous avez un projet précis en tête ou voulez adopter ses flashes ? Tout est possible, contactez-le ou passez le voir, c'est encore mieux !)

**HORAIRES : tous les jours
du mardi au samedi 10h-19h**
INFOS : 03 25 41 19 03
Instagram : chez.riton.tattoo //
Facebook : Henri Maurice
(Chez Riton Tattoo)



C'est ouvert !

La Bonne Othecaz, boutique de seconde main, 5bis Rue des Vannes, Aix-en-Othe



Après une étude de marché sur le territoire pour mieux cibler les besoins, Dominique a investi début mai les locaux de l'ancienne auto-école Tintin en y ouvrant une boutique de vêtements et objets de seconde main. Elle propose des vêtements homme/femme/enfant/nourrisson, sacs, bijoux, accessoires, vaisselle, déco, jeux, puzzles, peluches... Le tout entre 1€ et 5€ seulement ! Et pour tout don réalisé, vous recevez un bon de 10% de réduction.

Ancienne comptable passée par différentes associations ou entreprises de l'économie sociale et solidaire, sa démarche aujourd'hui est : éviter la surconsommation et redynamiser la ruralité ! Depuis son arrivée rue des Vannes, elle a d'ailleurs

sympathisé avec les autres commerçants de la rue et se réjouit de voir ce réseau d'entraide se développer. Dans les mois/années qui viennent, elle espère pouvoir ouvrir un poste salarié pour la seconder dans la boutique, qu'elle ouvrira notamment aux travailleurs handicapés, un sujet qui la touche personnellement.

HORAIRES : Mardi / mercredi / vendredi / 9h - 12h / 14h30 - 18h30 - Samedi 9h - 18h30

INFOS : othecaz.contact@gmail.com / Facebook : Bonne Othecaz



C'est en cours !

La Halle Aixoise

Bientôt en lieu et place de l'ancien « Petit Casino » rue des Vannes s'ouvrira la « Halle Aixoise ». Un commerce où l'on retrouvera l'équipe de l'actuelle Boucherie Aixoise qui continuera à vous proposer ses viandes label rouge, ses charcuteries et sa partie traiteur.

En plus de la boucherie, la Halle Aixoise vous proposera aussi un rayon crèmerie, des fruits et légumes, de l'épicerie, du vrac et des boissons, le tout dans une démarche au maximum locale et de saison. Producteurs, nous sommes toujours à la recherche de nouveaux produits à mettre en valeur, n'hésitez pas à nous contacter !

INFOS : lahalleaixoise@gmail.com



Fils et toiles, mercerie et loisirs créatifs, 5B Rue des Vannes, Aix-en-Othe

Tombée sous le charme de Pâlis en 2013, Corinne est depuis toujours passionnée de dessin, peinture et broderie. Avec beaucoup d'expérience en couture, broderie machine ou broderie main et de nombreux clients français ou internationaux ravis, elle se lance aujourd'hui à son compte et réalise son rêve d'ouvrir une mercerie !

Elle propose principalement des produits de mercerie et des broderies : logo d'entreprise, cadeau de naissance, événement associatif... Tout est possible ! Pour les clubs sportifs, Corinne propose un large choix de personnalisation par sublimation : maillots, chaussettes, casquettes etc. Avis aux tricoteur.euse.s de la région, Corinne propose d'ores et déjà les laines Bergère de France, spécialiste des laines en France !

Selon la demande, elle aimerait proposer prochainement des ateliers en loisirs créatifs pour permettre de se perfectionner ou faire découvrir de nouvelles activités. En début d'année prochaine, un rayon beaux-arts/loisirs créatifs devrait rejoindre l'offre existante.

HORAIRES :

Mardi/mercredi/jeudi/vendredi :

9h-12h / 14h-18h /

amedi 8h30-12h30 / 14h-16h

INFOS : fils.et.toiles@gmail.com

Offres d'emploi :

- > **Commune d'Aix-Villemaur-Pâlis**
Directeur/trice générale(e) de collectivité :
dès que possible. CONTACT : maggy.caron@
aix-villemaur-palis.fr
[https://www.emploi-territorial.fr/details_](https://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o010220400606428-directeur-general-collectivite-ou-etablissement-public-h-f)
[offre/o010220400606428-directeur-general-](https://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o010220400606428-directeur-general-collectivite-ou-etablissement-public-h-f)
[collectivite-ou-etablissement-public-h-f](https://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o010220400606428-directeur-general-collectivite-ou-etablissement-public-h-f)
- > **Salon Kératine** / Apprenti BP coiffure.
Poste à partir de fin août 2022. CONTACT : 03
25 70 14 22
- > **NT Bois** / opérateurs, fonctions
commerciales, fonctions support. Le
spécialiste du chêne français au service de
l'oéologie. CONTACT : 03 25 46 66 48
- > **Boucherie Aixoise** / boucher-charcutier,
cuisinier-traiteur, en CDI temps plein.
CONTACT : boucherieaixoise@gmail.com
- > **Boulangerie Au bon pain**
Apprenti pâtissier ou apprentie pâtissière.
CONTACT : 03 25 46 70 38
- > **Bonduelle traiteur**
(Saint-Benoist-sur-Vanne)
Agents de production agroalimentaire.
CONTACT : 03 25 40 89 89

Locaux disponibles :

- > **Grand local**/appartement F4 en rez-de-
chaussée sur rue à l'entrée de la Rue des
Vannes, Aix-en-Othe /
CONTACT : 03 25 70 12 37 / 06 85 66 08 75
- > Petit local commercial anciennement 1001
Modes, 5 rue des Vannes, Aix-en-Othe.
CONTACT Eurofoncière : 03 25 83 23 23
- > Fonds de commerce Boulangerie Trunzler, rue
Pierre Brossolette, Aix-en-Othe.
CONTACT : contact@scpmjtroyes.fr /
03 25 78 20 05
- > Fonds de commerce Cordonnerie Haillot,
Place de l'Hôtel de ville, Aix-en-Othe.
CONTACT : 03 25 76 90 28

Coworking

Après quelques semaines d'aménagements et d'expérimentations, un espace de travail partagé, ou coworking, a vu le jour dans une salle sous-utilisée de la mairie. Équipé de 4 postes de travail, cet espace fournit à ses usagers un cadre de travail agréable, une connexion internet filaire, une imprimante en libre-accès ainsi qu'une kitchenette avec réfrigérateur, micro-ondes, thé et café pour leurs pauses.

Rejoindre cet espace de coworking c'est avant tout retrouver un environnement stimulant et un esprit d'équipe même quand on est indépendant ou en télétravail, grâce au partage et aux échanges entre les coworkers. Nos deux premiers usagers réguliers, François et Virginie, seront ravis d'accueillir de nouveaux travailleurs !

Votre emploi du temps n'est pas fixe ? Pas de problème, les formules proposées sont volontairement souples pour s'adapter à vos contraintes. Côté tarifs, comptez 4€ la demi-journée, 8€ la journée, 35€ la semaine et 130€ le mois en accès illimité.

La philosophie de ce coworking ? Respect, coopération et convivialité ! Cet espace est d'ailleurs en perpétuelle évolution et nous n'oublions pas de consulter tous ses usagers en prévision des prochains aménagements ou événements.

Pour plus d'informations, contactez Coline à l'adresse manager.commerce@gmail.com.



La Collégiale

Plan de Relance

Le chantier de la collégiale Intervention sur les élévations

La dégradation du pignon haut de la façade sud et du parement intérieur (quasi intégralement gelé) découvert sous l'enduit plâtre a confirmé l'urgence de l'intervention.

L'état de dégradation avancé du pignon a nécessité l'intervention d'une entreprise de charpente (Didier Glais) et une commande supplémentaire de pierres.

Un surcoût total de 92 000 €, nécessaire pour la reprise du pan de bois, le remplacement de l'entrait et de la restauration du mur intérieur sud. Ce surcoût fera l'objet d'un soutien financier de la DRAC pour soutenir la commune dans cette opération, à hauteur de 40%.

INTERVENTION SUR LES MAÇONNERIES

Les parements

Il a été décidé de conserver un grand nombre de parements calcaires très érodés pour limiter la quantité de pierres à changer et maintenir le plus d'éléments anciens en place. Des échantillons de vieillissement pour l'harmonisation de la façade sont réalisés pour un résultat plus homogène.



Dégradation des joints d'un contrefort et nettoyage du parement

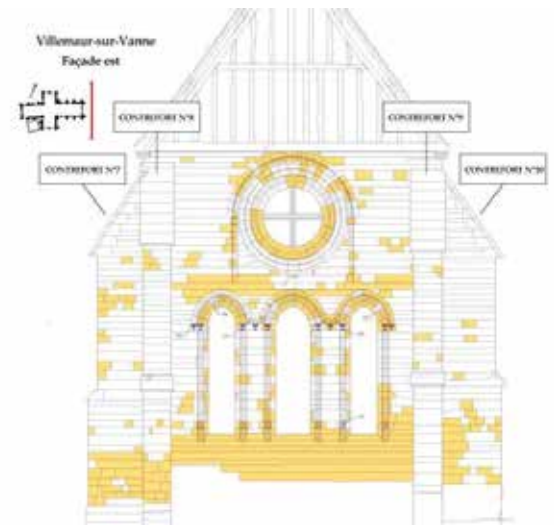
Après les travaux d'assainissement, le chantier de restauration des façades Est et Sud de l'église de Villemaur, qui bénéficie du soutien du Plan de relance de l'économie mis en œuvre par l'Etat, se poursuit sur la restauration des élévations et la reprise des éléments de structure défaillants.

Les joints

Le même protocole a été retenu pour les joints. Plusieurs échantillons sont proposés sur la façade avant validation définitive. La décision se fait une fois le joint sec, environ 2 ou 3 semaines après la pose. Il s'agit de sélectionner, la bonne teinte et les bonnes granulométrie et densité, l'objectif étant de se rapprocher le plus possible des éléments en place pour une unité d'ensemble. Les modèles de ceux conservés sont avec un sable très fin et une teinte à l'identique des pierres, en fonction de leur nature.

Un grand nombre de pierres calcaires a dû être remplacé, notamment au niveau des allèges.

Des échantillons de vieillissement de pierres neuves sont également faits, soit par aérogommage préalable à la pose, soit mécaniquement, à l'aide d'outils, par grattage. Avant toute dépose de pierres, des calepins des façades sont réalisés par l'appareilleur, qui relève chaque bloc de pierres et précise son état de dégradation.



Le calepin de la façade Est
- Contreforts 7 à 10

Certains parement sont mixtes, calcaires et briques. Notamment la conservation de briques sur les contreforts du bras sud du transept et les moellons de pierres en remplacement de la pierre de taille pour les trumeaux intérieur de l'élévation Est du chœur. Aucun remplacement en grès n'est nécessaire sur l'ensemble de la zone d'intervention.



Exemple de parement mixte : calcaire et brique

L'entreprise Léon Noel propose de remplacer la pierre de Chauvigny par de la Tervoux bancs 4 ou 5 car celle-ci est plus dure que la Tervoux de parement. Les fiches techniques de la pierre de Chauvigny et de la pierre de Tervoux B4 et B5 seront communiquées par l'entreprise. Dans un souci de pérennité, la pierre des glacis retenue sera de la pierre de Rocheville.

Les enduits plâtre ont été complètement purgés, ce qui a permis de constater l'altération d'une grande partie du parement de l'élévation, notamment au niveau des baies où l'intégralité des pierres est à changer.



Étaie et calage des clavaux de la rose en cours de restauration

Le parement en pierre de taille sera alors remplacé par des moellons de pierre, ce qui nécessite un nouvel approvisionnement de pierres.

Façade Sud

Le changement des pierres en allège est en cours de finalisation avec un approvisionnement des pierres prévu pour la mi-juin 2022, pour les contreforts et les appuis des baies.

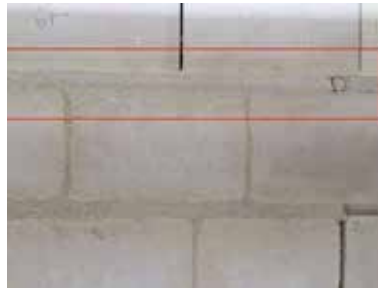
Bras Sud du transept élévation intérieure Ouest

L'enduit en soubassement est à réaliser ainsi que la dépose de l'échafaudage et la remise en état de la zone d'intervention.

De nouveaux échantillons de joints ont été proposés sur cette élévation dont voici les recettes :

- Joint 1 : blanc légèrement cassé : 1 dose de St Florentin, 1 dose de sablon, 1 dose de sable de Seine 0.2
- Joint 2 : blanc légèrement ocré : 1.5 dose

de St Florentin, 0,5 dose de sablon, 1 dose de sable de Seine 0.2



Echantillon de joint n°1 validé pour la façade Sud

Intervention sur la charpente

Au niveau du bras-sud du transept, la sablière filante sous le chéneau (faisant jonction entre le comble de l'église et le clocher) est entièrement pourrie ainsi que les pieds de chevrons et le poinçon, dû à d'anciennes fuites non traitées en entretien. Suite à la découverte de la dégradation de l'entrait de la ferme de pignon, une entreprise de charpente (Didier Glais) doit intervenir notamment pour la réalisation du pan de bois. Un devis supplémentaire sera présenté.



Etat de la sablière avant remplacement

Le remplacement des pièces de bois sur le pignon est réalisé comme prévu avec le bardage bois.

Une ventilation dans le volet bois est réalisée pour garantir la pérennité de l'ouvrage. La sablière a également été remplacée et une accolade restituée en face intérieure du bras Sud du transept.

Pour éviter que le remplacement ne soit trop visible à l'intérieur de l'édifice, une teinte d'harmonisation générale est

ajoutée sur la pièce changée. Il en sera de même pour le lambrisage neuf dont le motif au pochoir ne sera pas restitué lors de cette campagne de travaux, mais dans la suivante.



Bardage en bois : ajout des pièces de bois sur le pignon



Proposition d'ajout d'un pan de bois avec mise en place du bardage en châtaignier

Les travaux de couverture

Le recalage des tuiles gelées à l'égout est prévu ainsi que le remplacement, dès réception, des tuiles neuves.

La couverture en plomb de l'entrait du pignon du bras Sud du transept n'étant plus nécessaire, à la place sera réalisé un pourtour de la baie habillée en plomb.

Les passes-barres nécessaires à la ventilation des parties hautes de la charpente sont en place.

Le faitage du toit du passage entre la charpente de l'église et celle du clocher est très altéré, un repiquage complet de cette couverture est prévu y compris au niveau de l'égout du versant Ouest.



Vue sur la couverture du bras Sud du transept

Les vitraux

Pour la baie 200 sur laquelle est prévue une double verrière, eu égard à la profondeur du réseau de pierre, il peut être envisagé soit la pose de la verrière ancienne à son emplacement originel si une ventilation suffisante est possible, soit son déport d'environ 3cm sur l'intérieur de l'édifice.

Le choix sera fait une fois le relevé du réseau réalisé. La baie 200 est restaurée. L'oculus est en attente de restauration, pour finaliser les bordures.



Financement

Montant de la subvention État : 299 575 € (sur 625 000 € soit 48% État - DRAC Grand Est dans le cadre du Plan de relance de l'économie)

Calendrier prévisionnel de l'opération

Durée : 15 mois

Démarrage des travaux : automne 2021

Fin des travaux : hiver 2022

Maîtrise d'œuvre

Eric Pallot, Architecte en chef des monuments historiques

Maîtrise d'ouvrage

Commune d'Aix - Villemaur - Pâlis

Entreprises

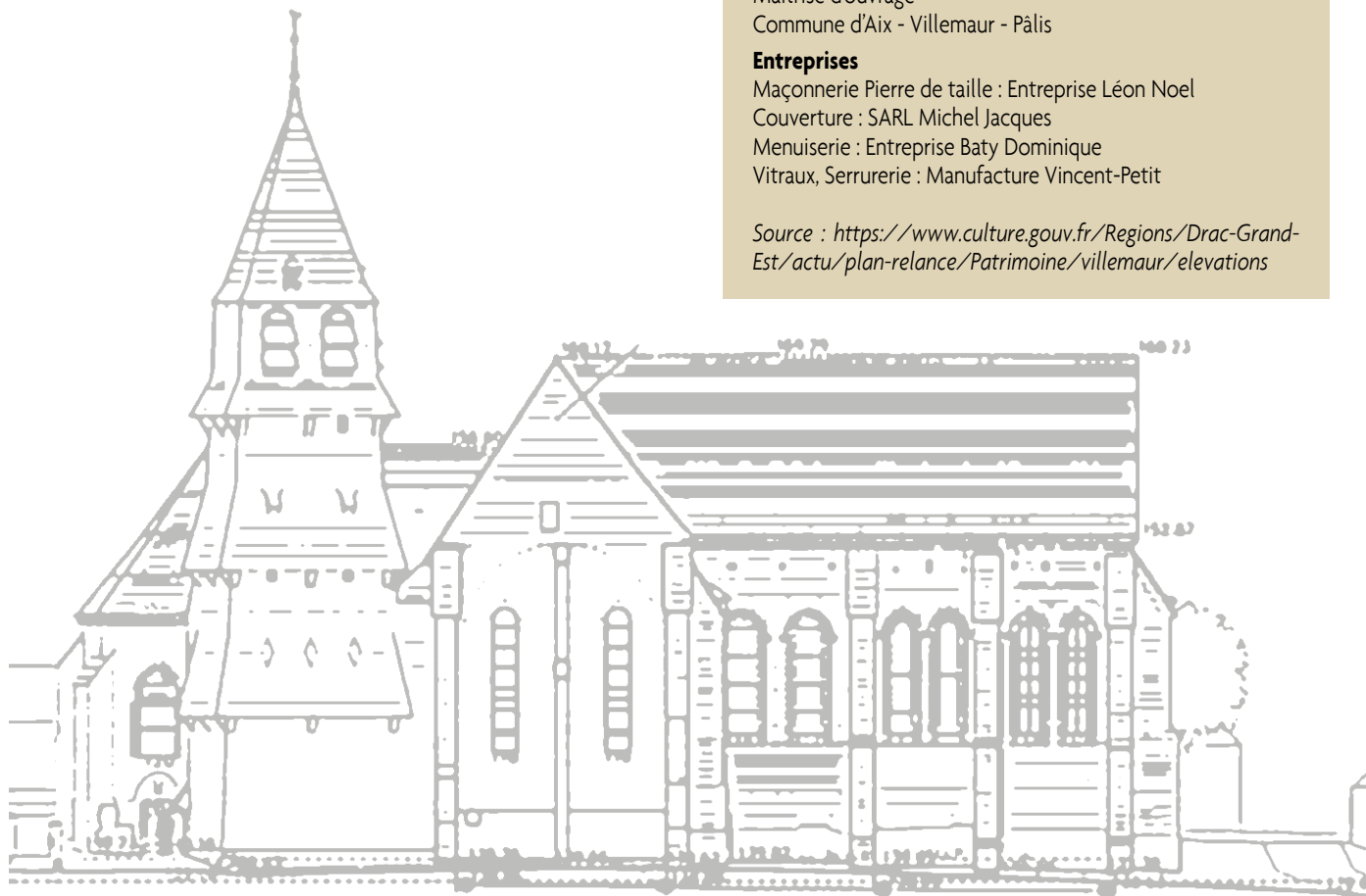
Maçonnerie Pierre de taille : Entreprise Léon Noel

Couverture : SARL Michel Jacques

Menuiserie : Entreprise Baty Dominique

Vitraux, Serrurerie : Manufacture Vincent-Petit

Source : <https://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Grand-Est/actu/plan-relance/Patrimoine/villemaur/elevations>



L'Outil en Main

DU PAYS D'OTHE

Le concept de l'outil en Main du Pays d'Othe est l'initiation des enfants de 9 à 14 ans aux métiers manuels par des bénévoles, principalement à la retraite, ayant exercé un métier manuel toute leur carrière et qui transmettent leur savoir-faire aux jeunes.

À l'association du Pays d'Othe, les enfants s'initient à la menuiserie, à la maçonnerie, à la calligraphie et à l'origami... Ces activités ont lieu le mercredi après midi de 14h à 17h, hors vacances scolaires dans les locaux d'Aix-en-Othe et de Pâlis mis à disposition par la municipalité.

Chaque atelier est formé d'un groupe de 2 enfants maximum, accompagnés d'un bénévole. Les enfants fabriquent des objets en découvrant la matière, les outils et le geste du professionnel. Les objets leurs reviennent et ils sont très fiers de les emmener chez leurs parents. Les enfants peuvent également participer à une réalisation collective sur demande d'une municipalité. Ceci permet aux enfants de travailler les uns pour les autres avec un intérêt commun et le respect envers l'autre.

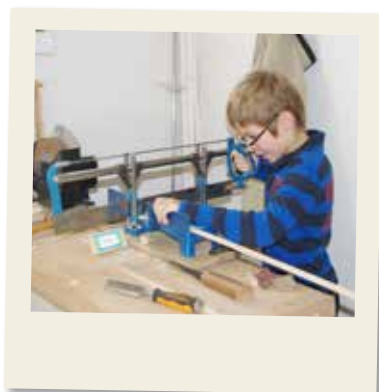
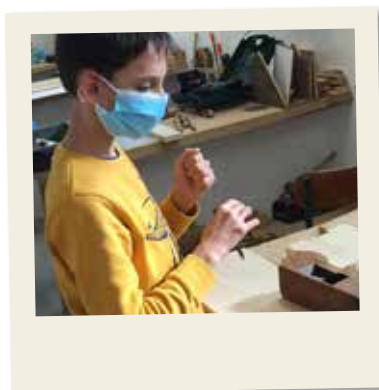
Nous sommes à la recherche de bénévoles à la retraite qui souhaiteraient donner quelques heures de leur temps le mercredi après-midi pour faire découvrir la passion de leur métier.

- métier du bâtiment
- métier de bouche
- métier d'art
- atelier créatif

N'hésitez pas à rejoindre notre association, nous sommes ouverts à toute nouvelle proposition et nous sommes à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Contact :

Madame Nicole Lacroix 06 79 25 11 67
Madame Edith L'Hoste 06 70 28 84 68



L'OUTIL EN MAIN RÉCOMPENSE SES ASSIDUS PARTICIPANTS

Mercredi 22 juin a eu lieu dans les locaux de l'association à Aix-en-Othe, la cérémonie de remise des diplômes aux 6 enfants de la commune ayant participé aux ateliers de l'Outil en main tout au long de l'année. L'occasion de se voir remettre des mains du Maire Roland Broquet, le précieux papier attestant de leur participation active aux ateliers menuiserie, maçonnerie ou encore calligraphie. La cérémonie s'est poursuivie comme de coutume par un pot de l'amitié en présence des bénévoles, des enfants et des parents !

Merci à toute l'équipe de l'Outil en main du Pays d'Othe qui accompagne avec toujours beaucoup de bienveillance les enfants dans leur apprentissage !



État CIVIL

01/01/2022 au 15/06/2022

VILLEMAUR-SUR-VANNE

DÉCÈS

- Isabelle LEFAY épouse TENNEGUIN | 73 ans | 08/02/2022 |
- Marie-Thérèse LEFEVRE veuve BOULARD | 97 ans | 07/06/2022 |

NAISSANCES

- Aurèle BIGNON | 08/03/2022 |

PÂLIS

DÉCÈS

- Jacqueline GANIER veuve BOUQUET | 93 ans | 18/01/2022 |
- Eliane PIETRASZEWSKI divorcée DANGER | 81 ans | 09/02/2022 |
- Gérard DELOMENIE | 76 ans | 05/05/2022 |
- Madeleine BORDET épouse MIQUET | 83 ans | 19/05/2022 |

MARIAGES

- Isabelle FERREIRA et Marc BRILLANT | 23/04/2022 |

NAISSANCES

- Juliette CHEF | 03/01/2022 |

AIX-EN-OTHE

DÉCÈS

- Marie-Thérèse AVÉ veuve BURIDANT | 94 ans | 31/12/2021 |
- Michèle REBUFFI veuve CERVONI | 90 ans | 25/12/2021 |
- Thérèse FRITZ veuve PIERRE | 92 ans | 31/12/2021 |
- Jean-Marie PERROCHE | 95 ans | 03/01/2022 |
- Jacqueline THOMAS veuve BARBIER | 89 ans | 05/01/2022 |
- Odette BERTHIER veuve CORBACHO | 90 ans | 06/01/2022 |
- Jean MARNOT | 101 ans | 09/01/2022 |
- Guy SAVART | 77 ans | 17/01/2022 |
- Dos Santos FERNANDES | 87 ans | 02/02/2022 |
- Nicolle SUTER veuve WEISS | 81 ans | 08/02/2022 |
- Renée THOMAS veuve LOSANNE | 98 ans | 20/02/2022 |
- Germaine DELAIT veuve GENNERET | 90 ans | 27/02/2022 |
- Reine BONNET veuve KOBEL | 95 ans | 03/03/2022 |
- Lionel BOUCHERON | 70 ans | 11/03/2022 |
- Fernande BEZANÇON veuve LONGUET | 87 ans | 14/04/2022 |
- Hervé MORIN | 69 ans | 26/04/2022 |
- Georges HAMIAUX | 86 ans | 27/04/2022 |
- Suzanne CLERC veuve LAUER | 93 ans | 19/05/2022 |
- Alain CATHERINE | 53 ans | 20/05/2022 |
- Martial PIAT | 82 ans | 24/05/2022 |
- Nicole MAËS | 78 ans | 18/06/2022 |
- Yves RAPIN | 89 ans | 24/06/2022 |
- Charles VEREECKE | 90 ans | 25/06/2022 |

NAISSANCES

- Lior BURNER | 20/01/2022 |
- Ivy HELLER | 08/02/2022 |
- Sofia TOMA | 10/02/2022 |
- Jules PEPIN | 16/02/2022 |

MARIAGES

- Aurore PUTEAUX et Romain MARCHAL | 26/02/2022 |
- Marion BAILLOT et Frédéric GUILLAIN | 23/04/2022 |
- Florence DIJAN et Thierry PERIN | 07/05/2022 |
- Chloé FOUCHÉ et Cédric BIENNE | 25/06/2022 |
- Nathalie CORSARO et Bruno OUALLE | 25/06/2022 |

LE PROGRAMME : Juillet & Décembre 2022

Pour tous les âges et pour tous les goûts

Le Tournefou propose toute l'année une riche programmation culturelle et accueille artistes, poètes, musiciens, publics ou visiteurs de tous âges pour un après-midi, quelques jours ou plusieurs mois. Tous les ateliers ou stages sont proposés dans un véritable travail de création ; ils se réalisent en lien avec les expositions, les artistes en résidence, grâce à des amitiés tissées au fil des années et toujours à l'écoute des participants. Tarifs préférentiels pour les habitants de la commune ; contactez-nous.

EXPOSITION YAMAMOTO MASAO STAGE THÉÂTRE ENFANT

DU 14 MAI AU 7 AOÛT

Yamamoto Masao est un photographe japonais qui travaille en argentine autour des "choses silencieuses" de la nature. Le mercredi, samedi, dimanche et jours fériés de 15h à 19h. Tous publics. Entrée libre.

EXPOSITION JEANNINE GUILLOU

«UNE ARTISTE SOLAIRE»

DU 17 SEPTEMBRE AU 4 DÉCEMBRE

Jeannine Guillou, femme de Nicolas De Staël, est peintre elle aussi. Longtemps restée dans l'ombre de son mari, l'association Tournefou a la chance d'héberger une grande partie de son œuvre, une peinture tout en couleur qui mérite d'être sortie de l'ombre. Le mercredi, samedi, dimanche et jours fériés de 15h à 18h. Tous publics. Entrée libre.

ATELIER IMAGE

DU 16 MAI AU 7 AOÛT et
DU 17 SEPTEMBRE AU 4 DÉCEMBRE

Visite de l'exposition sur demande pour enfants et ados à partir de 6 ans des écoles et centres de loisirs. De 10h à 16h, pique-nique tiré du sac. Découverte du collage, de la photographie, du dessin...

FÊTE DES ARTS

2 JUILLET

Samedi à partir de 15h. Entrée libre. A l'occasion de la présentation de leur travail de l'année : « La grande exposition » Nicolas Favre, les enfants de l'atelier de pratiques artistiques nous invitent à la Fête des Arts suivi d'un concert « Jazz dans le parc » par l'association « Clé de Scène » et de visiter les ateliers ouverts des artistes en résidence.

OURNEFOU

ATELIERS À L'ANNÉE

ATELIER DE PRATIQUES ARTISTIQUES / BIMENSUEL

Pour les enfants et adolescents de 6 à 18 ans le samedi de 14h30 à 16h30, animé par Nicolas Favre, peintre, intervenant en arts plastiques. Dans un accompagnement personnalisé, l'artiste-intervenant amène chaque participant à expérimenter son potentiel créateur en dessin, peinture, modelage...

ATELIER POÉSIE

SEPTEMBRE NOVEMBRE DÉCEMBRE

Pour les jeunes et les adultes, animé par Philippe Brame, auteur-photographe et Sophie Bouts, formatrice en expression théâtrale. Ces fins de semaine sont une invitation à l'expérience joyeuse de la dimension poétique qui se cache en chacun de nous.

ATELIER D'EXPRESSION THÉÂTRALE / MENSUEL

Pour adultes, animé par Sophie Bouts, formatrice en expression théâtrale. Vivre une aventure de troupe façonnée par le théâtre et le jeu scénique.

STAGES POUR ENFANTS ET ADOLESCENTS

VACANCES ARTISTIQUES

DU 18 AU 22 JUILLET

Pour les enfants de 6 ans à 12 ans, à travers contes et rêves, nous voyagerons entre réel et imaginaire au Pays du Soleil levant. Les artistes accueillent les enfants dans leur atelier pour les initier à une nouvelle discipline chaque jour à la découverte du Japon.

STAGE STREET-ART

DU 25 AU 29 JUILLET

Pour les adolescents de 13 ans à 18 ans, « Un tour de soi, un tour du monde ». Quand rien ne se passe, tout semble abandonné, suivre les aventuriers, les explorateurs pour traverser le désert, puis témoigner dans une œuvre commune de nos découvertes et que le récit de nos voyages perce de magie les murs éteints.

STAGE THÉÂTRE ENFANT

DU 25 AU 29 OCTOBRE

Pour les enfants de 7 ans à 12 ans, animé par des animateurs culturels. Pour savoir si on aime le théâtre, il faut essayer.

STAGES POUR ADULTES ET ADOLESCENTS

Carte Blanche à SYLVIA GERARDIN, SCULPTEUR

DU 26 AU 28 AOÛT

Sylvia Gérardin vient partager pour trois jours son travail, ses recherches, ses questionnements, en se laissant guider par les échanges. L'artiste animera des ateliers de pratique du portrait d'après modèle.

ATELIERS CRÉATIFS EN FAMILLE

15 OCTOBRE

Pour les enfants et les parents le samedi de 14h30 à 17h30, animé par Nathalie Bouissou. « De l'écriture à la lettre » : réunis dans une expérience originale où chacun est « débutant », l'invitation est de s'émerveiller les uns des autres à la découverte de la calligraphie en appelant à l'imagination, à la créativité, au goût du jeu de chacun.

Carte Blanche à JEAN CHRISTOPHE HANCHE, PHOTOGRAPHE

22 - 23 OCTOBRE

« A la rencontre des arbres ». Un week-end pour avancer dans notre pratique de la photographie : prise de vue, sélection, édition, présentation, sur le thème des arbres.

Carte Blanche à YVES MOISDON, JARDINIER-PAYSAGISTE

5 - 6 NOVEMBRE

« L'art des jardins ». Yves Moisson nous propose de réfléchir dans le concret à la composition d'un jardin : poésie des espaces, des végétaux, choix des couleurs, des lumières, dialogue des sens et des essences, du vide et du plein, évolution au fil des saisons,...

Carte Blanche à PHILIPPE BOURGEOIS

11 - 13 NOVEMBRE

« Quand les images conversent » création de montage audio-visuel. Créer un espace où images et sons entrent en conversation. Philippe utilise Pictures To Exe qui permet une approche intuitive et artistique du « diaporama ».

ATELIER PHOTOGRAPHIQUE ET CULINAIRE

10 - 11 DÉCEMBRE

« Plats et photographies de fête » De couleur en papilles... mise en éveil des cinq sens. Jouer avec les couleurs et les saveurs pour transformer la cuisine de fête en palette joyeuse et la mettre en lumière par un travail de mise en scène photographique.

Expression politique : *Comme le prévoit la loi du 27 février 2002, lorsque la commune diffuse un bulletin d'informations, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale.*

MOT DE L'OPPOSITION EXPRESSION DU GROUPE D'OPPOSITION MUNICIPAL « LA MAISON COMMUNE »

Plus de 2 ans se sont écoulés depuis les dernières élections municipales. Nous arrivons à mi-mandat. Les bilans et constats que nous faisons, faute de place dans ce journal, ou parce que la taille de la police d'écriture utilisée n'est pas la meilleure pour les plus de 50 ans, vous parviennent sous forme d'un feuillet dès qu'un sujet nous semble important à expliquer. Ainsi vous avez dernièrement lu notre 2^{ème} édition vous expliquant notre inquiétude et notre vote sur le budget de la commune. Nous ne reviendrons pas sur l'évolution galopante des charges de personnel, mais notre inquiétude demeure. Lors du conseil municipal du 2 juin dernier, il nous a été demandé de voter la contractualisation d'un prêt bancaire de 300 000 euros. Il nous est apparu normal de questionner afin de connaître l'affectation de cette somme à des travaux ou projets à venir. Pas d'explication possible et à l'heure de la rédaction de cet article, ce dossier a été repoussé à une séance ultérieure de Conseil Municipal. Depuis le début du mandat nous attendons avec impatience un audit sur l'ensemble des consommations d'énergie d'AVP. Cette étude est cruciale mais malheureusement au point mort, alors même que les coûts de l'énergie (électricité, fuel et gaz) sont préoccupants aujourd'hui et que leur évolution à la hausse est inéluctable en 2023 et au-delà. 2023 c'est demain! Cet audit est indispensable pour décider des actions à mener permettant de contenir au mieux le poste des dépenses énergétiques. Nous avons sur AVP des chaufferies fonctionnant au fuel ou au gaz qui deviennent très coûteuses. Il est également dommage de ne pas avoir profité du plan de relance du dernier gouvernement pour mener une campagne de travaux d'isolation et de calorifugation. Les plats repassent rarement deux fois. Une action mérite néanmoins d'être saluée, avec le début de la mise en place de LED pour l'éclairage public. Que dire de la fermeture de l'école de Pâlis. Cette triste décision ne fait que diviser un peu plus les villages constituant notre Commune Nouvelle. Depuis 2 ans, nous déplorons une gestion des affaires de la Commune « au pied levé ». Nous demandons avec insistance que les projets pour la Commune Nouvelle soient listés. S'ils sont pertinents, qu'ils soient étudiés sérieusement et chiffrés par des hommes de l'Art et enfin qu'ils soient priorisés dans un échéancier à l'échelle de la mandature, voire de plusieurs mandatures. Cette feuille de route mise en parallèle avec les capacités financières de la Commune Nouvelle est pour nous la seule façon de construire des projets et surtout de les mener à bien. La création de la Commune Nouvelle s'est appuyée sur une charte qui prévoit d'étendre à l'ensemble des villages ce qui est positif sur un des trois. Nous n'avons pas la même interprétation ou les mêmes préoccupations que nos collègues, mais en ce début d'été nos villages sont bien tristes, quelques fleurs supplémentaires ne seraient pas superflues. Nous tenons à saluer Mme Locatelli qui depuis 2018, œuvre au quotidien en tant que Directrice Générale des Services. Nous la remercions pour le travail réalisé à la gestion des services municipaux. Nous perdons avec son départ une personne compétente et dévouée. Nous lui souhaitons le meilleur dans le nouveau poste qu'elle s'apprête à occuper. Sur ces quelques mots, nous vous souhaitons à toutes et tous de passer un bel été.

RÉDACTEURS : GÉRARD TRUTAT/SYLVIE VELUT/ FLORENT GAUROIS/ SÉVERINE BROQUET/ RAYNALD CARLOT



L'Office de Tourisme

Juin/déc.
2023



Les Estivales en Othe Armance

Animations ouvertes à tous (couples, personnes seules, ami.e.s, famille).
Sur inscription obligatoire par téléphone au 03 25 70 04 45, 03 25 40 97 22, par mail ot@tourisme-othe-armance.com ou sur notre plateforme de réservation Eloha.

« Enquêtes de Patrimoine » à Chaource, à 15h.
› Jedis 21 et 28 juillet, 4 et 11 août.

Chaource, 1860 ; Le procureur Poinsoit a été assassiné et la brigade a besoin de votre aide pour identifier et retrouver le criminel. À l'aide de votre dossier classé confidentiel, tentez de résoudre les énigmes laissées par le meurtrier. Au cours de votre enquête, vous devrez vous renseigner sur l'histoire des lieux, rencontrer des potentiels témoins, trouver des indices et surtout faire preuve de logique. 2h, c'est le temps dont vous disposez pour mettre la main sur l'auteur du crime, avant que l'affaire ne soit définitivement classée sans suite.

Tarif : 4 €/personne, gratuit pour les - 5 ans.



« Le secret de la bonneterie »
à Aix-en-Othe, à 15h.
› Vendredis 8, 15, 22 juillet et 5, 12 août.



Été 1929 ; Jean Gabut voit poindre le grand

crash qui aura lieu en octobre. Il pressent qu'une crise économique majeure va survenir et décide donc d'initier une tentative de concertation avec les différents patrons bonnetiers d'Aix-en-Othe. Les participants auront 2h pour aider Jean Gabut à trouver les patrons des bonneteries et, les convaincre de rallier l'entente cordiale. Enigmes, orientation, course contre la montre seront au programme.

Tarif : 4 €/personne, gratuit pour les - 5 ans.

« Rallye Patrimoine » à Ervy-le-Châtel, à 15h.
› Mercredis 13, 27 juillet et 10, 17, 24 août.

Le Seigneur d'Ervy souhaite constituer une nouvelle armée de chevaliers de tout âge. Deux équipes rivales seront mises à l'épreuve le temps d'une après-midi. Au programme : défis, énigmes et jeux. Laquelle de ces équipes en sortira victorieuse ?

Tarif : 4 €/personne, gratuit pour les - 5 ans.

« RANDO NATURE » :

Balades thématiques de 5 à 8 km, conduites par une conseillère en séjour. Une collation locale vous sera proposée lors de ces demi-journées. Merci de prévoir : de bonnes chaussures de marche, un chapeau ou une casquette, de la crème solaire, de l'eau, des habits confortables (voir un pantalon pour certains circuits).

› Samedi 2 juillet à 9h et mercredi 3 août
à 14h30 : Coussegrey.

Cette balade se terminera à la Ferme des Damoiselles, élevage de chèvres en agriculture biologique. David et Myriam vous feront découvrir leur exploitation et leurs produits (fromages, yaourts, glaces...).

› Mercredi 6 juillet à 14h30 et samedi 27 août
à 9h : Neuville-sur-Vanne.

Le Comité Chomedey de Maisonneuve vous présentera l'histoire de Paul de Chomedey, co-fondateur de Montréal au Québec, né à Neuville-sur-Vanne en 1612.

› Samedi 16 juillet à 9h et mercredi 31 août
à 14h30 : Rigny-le-Ferron.

Nous vous dévoilerons les arbres remarquables répertoriés par l'ONF qui se cachent dans la forêt de Rigny-le-Ferron.

› Mercredi 20 juillet à 14h30 et samedi 20 août
à 9h : Davrey.

Découvrez le projet de restauration de l'Armance et du Landion, ayant permis de reconnecter les zones humides et d'enrayer la dégradation des milieux naturels. Ce site a pour objectif de sensibiliser le public aux milieux aquatiques et humides, à l'écologie, ainsi qu'aux intérêts patrimoniaux et paysagers.

Tarif : 5 €/personne, collation comprise.



« SOIRÉES CONTES ET LÉGENDES » À 20H30.

› Samedi 23 juillet à Chennevy.
› Samedi 13 août à Coursan-en-Othe.

Deux soirées contées par Jean-François Girost et Christiane Cerisot, mises en ambiance avec lumières et sons. Nous vous conseillons de ramener vos plaids ou couvertures afin de vous installer confortablement !

Merci de prévoir : des vêtements chauds, des chaussures confortables et de l'anti-moustique !

Tarif : adulte 5 €, enfant de 5 à 12 ans 2 €, gratuit - 5 ans.



« Balade aux lanternes » à Ervy-le-Châtel,
à 20h30. > Vendredi 29 juillet.

Plongez au cœur du Moyen-âge et découvrez le riche patrimoine d'Ervy-le-Châtel à la lueur des lanternes.

Tarif : adulte 5 €, enfant de 5 à 12 ans 2 €, gratuit – 5 ans.



« CAPSULES VITRAUX » :

Visite consacrée à la découverte du patrimoine verrier exceptionnel des églises d'Othe et d'Armanche.

> Eglises de Rigny-le-Ferron et Bérulle :
mardis 5, 12, 19, 26 juillet et 2, 9, 16, 23, 30 août.

> Eglises d'Eaux-Puiseaux et Ervy-le-Châtel :
jeudis 7, 21, 28 juillet et 4, 11, 18, 25 août.

Tarif : 4 €/personne, gratuit pour les - 5 ans.



EXPOSITION AU BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE D'AIX-EN-OTHE

En juillet et août, c'est une élève de Nicolas Favre, Sabine Chevalerias qui présentera ses tableaux, réalisés à l'encre principalement.

Entrée libre. Exposition visible aux horaires d'ouverture suivants : le mardi de 15h à 18h, du mercredi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 15h à 18h, le dimanche de 9h30 à 12h30.



Nous accueillerons ensuite, en septembre et octobre, un duo de photographes, Jean-Marie Claret et Pascal Rozé, qui rivalisent de talent pour figer la lumière, et en faire ressortir la beauté.

Entrée libre. Exposition visible aux horaires d'ouverture suivants : du mardi au samedi de 10h à 12h30 et de 15h à 17h30 (fermé le jeudi après-midi).

LES EXPOSITIONS À ERVY-LE-CHÂTEL :

En juillet et août, nous accueillerons les toiles de Jean-Pierre Cligny. Résidant à Sainte Savine, il a repris lors de sa retraite, des activités artistiques que sa carrière professionnelle l'avait contraint de laisser de côté. Autodidacte, il développe notamment sa passion de peinture à l'huile au travers de photos souvenirs. Tourné vers le figuratif, les tons utilisés sont forts, exprimant sa façon de voir les choses avec joie et en musique.

En septembre et octobre, ce sera au tour de Philippe Richier, artiste peintre à Maraye-en-Othe, de nous dévoiler son univers.

Enfin, en novembre et décembre, Henriette Villegas prendra possession de nos locaux pour une exposition en partie sur le thème de Noël. Elle vous présentera ses tableaux de peinture auxquels elle ajoute des éléments pour un effet 3 (boutons, morceaux de tissus etc).

Entrée libre. Expositions visibles aux horaires d'ouverture suivants :
Tél : 03 25 70 04 45.

EXPOSITIONS AU BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE DE CHAOURCE

En juin et juillet, le Bureau d'Information Touristique accueillera les peintures de Philippe Saunier. Peintre autodidacte, la peinture est une grande passion pour lui depuis maintenant 3 ans. C'est par ses diverses expositions, dans des restaurants, médiathèques, Offices de Tourisme et autres structures, qu'il se fait connaître. Il peint à l'acrylique sur toile. Sa spécialité : chanteurs, acteurs de cinéma, animaux et voitures anciennes, qui lui donne beaucoup de retours positifs. C'est aussi un grand fans de Johnny Hallyday qu'il a immortalisé beaucoup de fois sur toile et sur demande.

En juin : exposition visible du mardi au samedi de 10h à 12h30 et de 15h à 17h15 (fermé le jeudi après-midi). En juillet : exposition visible le



lundi de 10h à 16h, le mardi de 15h à 18h, du mercredi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 15h à 18h, le dimanche de 9h30 à 12h30.

Contact : ot@tourisme-othe-armance.com
Tél : 03 25 40 97 22

Du 1er août au 30 septembre : exposition « Les Œuvres Collagistes » de Gabrielle Guinier

1994 Je découvre la passion de peindre. Autodidacte, je m'exerce d'abord à l'aquarelle, sur le motif essentiellement. Le dessin je le travaille à l'atelier de « La Grande Chaumière » à Paris, Cours aux Beaux-Arts de Troyes, Cours de Yolande Commans dans son atelier à Paris. Stages de modelage Beaux-Arts Troyes. Formation en Art-Thérapie.

Présence de l'artiste et démonstration de collage le vendredi 16 septembre de 15h à 16h au Bureau d'Information Touristique de Chaource.

Contact artiste : Gabrielle GUINIER
4 rue des Poteries – 10 210 CHAOURCE
Tél : 03.25.46.07.33 ou 06.24.12.42.95
<http://www.gabrielleguinier.org>

Office de Tourisme Othe-Armanche Bureaux d'Information Touristique :

2 rue Foch 10160 AIX-EN-OTHE
Tél : + 33(0)3 25 80 81 71

2 Grande Rue 10210 CHAOURCE
Tél : + 33(0)3 25 40 97 22

La Halle Boulevard des Grands Fossés
10130 ERVY-LE-CHATEL
Tél : + 33(0)3 25 70 04 45

Horaires d'ouverture

En juillet et août :
le mardi de 15h à 18h, du mercredi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 15h à 18h,
le dimanche de 9h30 à 12h30.

De septembre à juin :
Du mardi au samedi de 10h à 12h30
et de 15h à 17h30
(fermé le jeudi après-midi).